



LES PLUS DE 30 ANS EXEMPTS DU SERVICE MILITAIRE

■ Le bon geste envers les jeunes

Lire en page 4



LE DG D'ALGÉRIE TÉLÉCOM L'A ANNONCÉ HIER

■ Bientôt la télévision par ADSL

Lire en page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1207 Mercredi 2 mars 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TROUBLES DANS
LES PAYS DE LA RÉGION

L'Algérie souhaite une transition pacifique

Lire en page 5



Grève dans les lycées aujourd'hui

LES ENSEIGNANTS RENOUENT AVEC LA PROTESTA

Lire en page 3

Alors que le pays s'embrase

Menace d'intervention étrangère en Libye

Lire en page 5



Professeur M. A. Habel, spécialiste en PMA

«La stérilité totale n'existe pas»

Lire en page 13



Publicité

L'INFO QUI VOUS RESSEMBLE À 50 DA/MOIS



APPELEZ LE

OU

ENVOYEZ UN SMS AU

404



L'Algérie تعيش
www.djezzy.com

Midi Libre N° 1207 - 02/03/2011 - 14/11

Repères

30

milliards de dollars, représentant les avoirs du gouvernement libyen, sous juridiction américaine, ont été gelés par le département du Trésor américain.

100.000

personnes ont fui la Libye vers les frontières limitrophes alors que les estimations des morts varient entre des centaines et des milliers, selon l'Onu.

16

personnes ont trouvé la mort lorsqu'un câble électrique de haute tension s'est rompu et a touché un char de carnaval dans l'État brésilien du Minas Gerais.

SONATRACH PENSE À FAIRE RAPATRIER SES EMPLOYÉS EN LIBYE



Le groupe Sonatrach étudie actuellement la possibilité de faire rapatrier ses employés en Libye où la violence a atteint un point de non-retour mettant en péril la sécurité des personnes et des biens. Selon une source proche du groupe pétrolier, la mise en application de cette décision dans les prochains jours n'est pas du tout à écarter. Sonatrach avait annoncé, en mai dernier, avoir réalisé en partenariat avec la compagnie libyenne NOC (National oil corporation) une seconde découverte de pétrole dans le bassin de Ghadames près des frontières algéro-libyennes. Cette découverte a été réalisée par Sonatrach international petroleum exploration and production (Sipex). Les employés déployés sur place seraient au nombre de 80.

Des visio-conférences sur Facebook



Une application qui permet d'organiser des visio-conférences sur le fameux réseau social Facebook a été lancée lundi, à titre expérimental, par la société américaine SocialEyes, ont indiqué des sources médiatiques. «SocialEyes porte l'expérience du réseau social à un autre niveau en permettant aux gens de se connecter à leurs réseaux et de rencontrer des gens intéressants qui partagent leurs centres d'intérêt, à travers la communication en face à face ou les messages vidéos», a précisé le co-fondateur de la société. «Internet nous a tous rapprochés, mais SocialEyes porte le réseau social à un autre niveau en connectant les gens en face à face, plutôt que de connecter des noms d'utilisateurs entre eux», ont indiqué des spécialistes estimant que cette application peut changer complètement la façon dont les individus communiquent et dont ils font de nouvelles rencontres. Cette application est disponible en version expérimentale sur le site socialeyes.com ou la page apps.facebook.com/socialeyes.

L'hystérie d'un préposé au guichet

Vraisemblablement irrité par la charge de travail accusée, un employé de l'APC de Bouzareah affecté au service du logement social n'a pas trouvé mieux pour déverser sa colère que de se mettre à hurler tout en jetant les documents des citoyens. «Vous m'accablez de questions et croyez que je connais pas mon travail eh bien voilà en quoi consiste ma tâche», s'est-il mis à crier face à des citoyens éberlués et dont le seul tort est d'être venus se renseigner sur le sort de leurs dossiers déposés pour l'obtention d'un logement. Une scène qui rappelle drôlement les images d'un film très populaire en Algérie sauf que cette fois-ci le dérapage est bien réel !



Les imams aussi...

Face à une fronde en cogitation au sein de la corporation des imams, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdellah Ghlamallah, a tenu, lundi, à les rassurer sur la prise en charge de leurs préoccupations par l'État. Présidant une conférence scientifique au profit des imams et auxiliaires sur le thème « Les oulémas de la ville de Blida », le ministre a affirmé que « l'État ne ménage aucun effort pour la prise en charge des préoccupations des imams et qu'il demeure à leur service pour protéger et garantir leurs droits, au même titre que tout citoyen algérien ». Pour illustrer cette prise en charge, Ghlamallah a fait cas de l'aplanissement de la totalité des dossiers en instance depuis 1985, outre l'ouverture des opportunités pour leur promotion ainsi que l'amélioration de leurs aptitudes et connaissances pour mieux consacrer le concept « d'imam guide, au lieu d'un imam dirigé ».



Dixit



Karim Djoudi :

«J'écarte catégoriquement la suspension du crédit-documentaire (crédoc) comme cela a été rapporté par certains organes de presse. C'est un moyen de protection pour l'Algérie en cas de litiges internationaux (...) Les facilités de caisse de 2 millions DA, introduites dès janvier dernier pour encourager les PME à importer, connaîtront une réévaluation prochain.»

Une avancée médicale dans la transplantation



Le service universitaire de chirurgie du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Blida et la faculté de médecine organisent, à partir de demain, une conférence d'enseignement universitaire intitulée « Les aspects techniques du prélèvement multiorganes » qui sera encadrée par les professeurs Bernard de Hemptinne et Jean-Paul Squifflet des universités de Belgique. Cette rencontre scientifique qui aura pour cadre la bibliothèque du CHU de Blida entre dans le cadre du prochain lancement de la transplantation hépatique et pancréatique au niveau du service de chirurgie de la ville des Roses.

A L'APPEL DU CNAPEST

Les lycées en grève aujourd'hui

Le Cnapest reproche au gouvernement de ne pas respecter les lois en recourant de manière abusive aux décisions administratives souvent en contradiction avec les textes législatifs en vigueur.

PAR KAMAL HAMED

Le secteur de l'éducation renoue avec les mouvements de protestation. Les lycées risquent, en effet, fort bien d'être paralysés aujourd'hui si l'appel du conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) trouve un écho. Et tout porte à croire que ce sera le cas car ce syndicat a prouvé à maintes reprises qu'il est amplement représentatif. Le Cnapest reproche au gouvernement de ne pas respecter les lois en recourant de manière abusive aux décisions administratives souvent en contradiction avec les textes législatifs en vigueur. Le syndicat accuse également les pouvoirs publics de tourner le dos au dialogue, d'agir en solo et de refuser aux syndicats autonomes le droit de négocier avec la tutelle. Il en est ainsi de l'accord conclu entre le syndicat et le ministère de l'Education nationale relatif à l'institu-



Les lycées risquent la paralysie.

tion d'une ou de deux primes pour les enseignants équivalentes à 50% du salaire de base. Un accord que le département de Boubakeur Benbouzid n'a pas respecté, comme l'atteste si bien le nouveau régime indemnitaire qui a été promulgué. La question du régime indemnitaire fait partie des trois principales revendications formulées par ce syndicat puisque ce dernier demande aussi l'application de lois de la médecine du travail et la fin du monopole qu'exerce l'UGTA sur la gestion des œuvres. « On ne comprend pas pourquoi

le ministère, qui s'est pourtant engagé à travers le PV du 23 novembre 2009, n'abroge pas l'arrêté de 1994 qui octroie à l'UGTA le privilège de gérer le dossier des œuvres sociales du secteur » nous a indiqué, hier, Messaoud Boudiba, membre du bureau national du Cnapest chargé de l'information. Cette pratique du désengagement semble être monnaie-courante au ministère de l'Education dans la mesure où, selon notre interlocuteur, joint hier, « même le PV relatif à la classification des professeurs ingénieurs signé avec le secrétaire général de ce département le 25 décembre 2008 n'a pas été appliqué ». On comprend dès lors pourquoi le Cnapest est monté au créneau pour rappeler à Boubakeur Benbouzid la nécessité de tenir ses engagements. Mais ce dernier ne semble agir que dans un contexte de forte pression. Et c'est sans doute pour cela qu'il s'est empressé de rouvrir de nouveau le dossier des œuvres sociales et ce, en procédant, avant-hier, à l'installation d'une commission intersyndicale chargée de concevoir et mettre en œuvre une nouvelle organisation de la gestion des œuvres sociales du secteur de l'Education nationale. Une commission à laquelle participent, en qualité d'observateurs, les représentants du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et celui

de l'Education nationale, comprend les délégués des sept (07) syndicats agréés du secteur de l'Education nationale. « Nous allons voir ce qui va résulter des travaux de cette commission, qui tiendra sa première réunion le dimanche prochain, même si nos adhérents sont vraiment sceptiques et ne croient pas à cette histoire de commissions » dira Messaoud Boudiba. Ce dernier n'a pas manqué aussi de soulever le troisième point de la plate forme de revendications du Cnapest portant sur le dossier de la médecine du travail en soulignant, à ce propos, que « les travailleurs du secteur de l'éducation nationale sont lésés en la matière et ne bénéficient pratiquement d'aucune prise en charge médicale, contrairement aux travailleurs d'autres secteurs ». Le comble, comme l'a précisé ce responsable du Cnapest, c'est que « les lois existent et sont claires en la matière. Nous voulons donc tout simplement l'application de ces lois et que cesse la hagra des travailleurs de l'Education nationale ». Ce mouvement de débrayage d'une journée sonne comme un avertissement à la tutelle qui est mise en demeure d'être à l'écoute des doléances des enseignants du secondaire. Car, dans le cas contraire, le Cnapest, qui réunit son conseil national ce week end, n'exclut pas d'initier d'autres actions de protestation. **K.H.**

DÉBRAYAGE DANS LES GRANDES ÉCOLES

Les étudiants envisagent des actions plus radicales

PAR CHAFIKA KAHLAL

L'ensemble des étudiants des grandes écoles, maintiennent leur mouvement de protestations et menacent même de passer à d'autres actions plus radicales dans le cas de la non prise en charge de leurs doléances dans un délai de trois jours

Les étudiants des écoles supérieures à savoir ENSH, ENSA, ENSTP, EPAU, ENP, ENSSMAL, ne semblent pas du tout vouloir baisser les bras après maintenant plus de trois semaines de grève et ils affirment, encore une fois : «Maintenir leurs mouvements de protestations jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications». Ils accordent ainsi «trois jours au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avant de passer à d'autres actions plus radicales dans le cas de la non prise en charge de leurs doléances», explique leur communiqué dont le Midi Libre, détient une copie. Il faut dire qu'après la proposition du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique concernant le débat pour l'élaboration des textes régissant les correspondances entre le système classique et le système LMD, les délégués des grandes écoles «ont tenu une réunion le 28 du mois dernier et après débat objectif», les étudiants se sont engagés à reprendre les cours pendant que leurs dél-

gués participeraient aux dialogues proposés par leur ministère de tutelle, «si et seulement si, le ministère de l'Enseignement supérieur s'engage d'une manière officielle et écrite à prendre en charge toutes nos revendications, tout en assurant la satisfaction de ces derniers», diront les délégués des étudiants dans leur communiqué. Le ministère avait proposé un dialogue conditionné et ce du 27 février au 27 mars», nous dira Hafidh, représentant des protestataires rassemblés devant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, hier à Alger. Des débats pas encore entamés nous explique-t-il parce que : «Nous aussi nous avons nos conditions pour prendre part à ce dialogue dont la participation des délégués élus par les étudiants aux différentes conférences locales, régionales et nationales». «L'ensemble des étudiants des grandes écoles décident de reprendre leurs sit-in devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique jusqu'à ce que les conditions sus-citées soient remplies et comptent aussi maintenir leur grève jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications», précise le communiqué. Pour rappel, M. Haraoubia, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait annoncé officiellement, l'annulation du décret prési-

dentielle datant du 17 décembre lequel stipule que le master (BAC + 5) est l'équivalent du magister (BAC+7).

Il y a eu aussitôt la levée de boucliers des étudiants de l'ancien système qui protestent contre la dévalorisation de leurs diplômes. Les étudiants des écoles préparatoires sciences et techniques situées à

Alger, Oran, Tlemcen et Annaba affirment tenir à leurs revendications qui, en plus de la demande de l'abrogation du décret incriminé ainsi que le refus de la généralisation du système LMD à leurs filières, dénoncent depuis maintenant plus de deux mois, les mauvaises conditions pédagogiques au sein de leurs écoles. **C. K.**

Sous la Plume

Avertissement

PAR SORAYA HAKIM

La protesta fait son retour chez les professeurs de lycées. Elle avait été décidée lors du dernier conseil national du Cnapest tenu en février dernier. Il faut dire que le secteur de l'Éducation, toutes catégories confondues, est au plus mal, cela depuis 2009. La tutelle reste fermée à toutes les revendications qui tournent principalement autour du statut et des œuvres sociales qui sont le monopole de l'UGTA.

Les enseignants en ont assez d'être menés en bateau en créant des commissions par-ci, des commissions par-là. Résultats des courses pour ne rien régler du tout. Mais le département de l'Éducation sait simple-



Le débrayage d'aujourd'hui sonne comme un avertissement avant de ruer dans les brancards si les doléances récurrentes tombent dans les oreilles de sourds.



sonne comme un avertissement avant de ruer dans les brancards si les doléances récurrentes tombent dans les oreilles de sourds. Et les sanctions administratives auront bon pleuvoir, les syndicats et les enseignants n'en démordront pas car ayant assez patienté. L'avertissement est lancé, comme dit l'adage «Un homme averti en vaut deux».

S. H.

Marche de protestation au sein de la faculté des sciences politiques et de l'information

Les étudiants de la faculté des sciences politiques et de l'information, qui ont rejoint depuis mercredi dernier le mouvement de grèves estudiantines, ont organisé, hier, une marche au sein de l'université d'Alger 3 et ce, en guise de soutien à leurs camarades des écoles supérieures. Les revendications de ces derniers sont selon eux : «Les revendications de tout étudiant algérien». De leur côté, les centaines d'étudiants protestataires ont réclamé l'abrogation du décret 10-315, l'accès au doctorat et l'équivalence de leurs diplômes avec le mastère II. D'autre part les étudiants de la faculté des sciences politiques et de l'information d'Alger déplorent l'insécurité au sein de leur faculté et les mauvaises conditions pédagogiques qui y régissent. Il faut rappeler que les étudiants font fi de la perte de tout un semestre, attendu que les examens sont aux portes, et se disent «prêts à tout sacrifice afin d'améliorer les conditions de leurs études, dans le but d'élever le niveau de l'université algérienne». **C. K.**

TIZI-OUZOU

Les étudiants ont marché

Des centaines d'étudiants ont marché, hier, à travers les artères de la ville de Tizi-Ouzou. C'est à l'appel de la Coordination locale des étudiants que cette action a été décidée. Malgré une pluie battante, les étudiants ont battu le pavé à partir de Hasnaoua (le campus principal) vers le siège de la wilaya. Les étudiants ont scandé plusieurs slogans. La marche s'est déroulée pacifiquement et Aucun incident n'est à déplorer.

Les policiers se sont chargé de réguler la circulation routière, notamment au niveau des carrefours principaux, au Bâtiment-Bleu et au carrefour HouariBoumediene.

À travers cette marche, les étudiants ont tenu à interpeller leur tutelle pour la prise en charge leurs préoccupations. Les étudiants ont décidé, suite à une assemblée générale, de geler les examens de la journée, hier (mardi 1^{er} mars). Ils ont aussi décidé une journée de grève. Parmi les slogans de la marche d'hier, on peut citer : "Pour une université publique performante et progressiste", "Pour le respect des franchises universitaires", "Non à la suppression du CAPA", "Pour la réouverture du département de traduction"...

Les étudiants revendiquent également l'accès, sans conditions, au master et exigent la revalorisation du diplôme d'ingénieur d'État.

Lounès Bougaci

LES CITOYENS DE PLUS DE 30 ANS EXEMPTS DU SERVICE NATIONAL

Le bon geste du Président envers les jeunes

Le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a décidé de régulariser définitivement le cas des jeunes citoyens âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2011 incorporables et qui ne l'ont pas été.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président de la République a décidé de régulariser la situation des jeunes de plus de 30 ans vis-à-vis du service national. « Dans le cadre de l'assainissement de la situation des citoyens vis-à-vis du service national et en prolongement des mesures mises en oeuvre pour la prise en charge des préoccupations des jeunes, Monsieur le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a décidé de régulariser définitivement le cas des jeunes citoyens âgés de 30 ans et plus au 31 décembre 2011 incorporables et qui ne l'ont pas été », précise un communiqué de la présidence de la République rendu public récemment. En attendant la publication prochaine d'un plan calendrier de régularisation des jeunes concernés, « les responsables concernés du ministère de la Défense nationale ont été instruits pour la mise en oeuvre, durant l'année en cours, des mesures adéquates pour l'exécution de cette décision », ajoute le communiqué de la présidence.

Ce bon geste du chef de l'Etat ne man-



Abdelaziz Bouteflika, chef de l'État.

quera pas de susciter un soulagement parmi les jeunes concernés, car ils sont nombreux à se heurter à l'obstacle de la carte de service militaire dans les différents concours de recrutement et autres emplois.

Une nouvelle bonne mesure qui vient s'ajouter aux autres « faveurs » consenties par les hautes autorités du pays, dans le cadre de la prise en charge des doléances des jeunes, améliorer leur situation sociale et professionnelle et les aider à accéder à des postes d'emploi.

Le chef de l'Etat a favorablement réagi aux préoccupations des Algériens, les jeunes plus particulièrement, en adoptant des mesures incitatives urgentes susceptibles d'apaiser le front social.

Les nouveaux mécanismes de l'emploi,

l'abrogation du décret 10-135 revalorisant le diplôme d'ingénieur d'Etat et les facilitations offertes aux chômeurs sont autant de concessions concédées par les pouvoirs publics pour permettre aux jeunes Algériens de s'épanouir et améliorer leur situation. Depuis l'annonce de ces nouvelles mesures lors du Conseil des ministres tenu au lendemain des événements qui avaient éclaté dans plusieurs wilayas du pays, c'est toute la machine du gouvernement qui est mise en branle pour concrétiser ces promesses le plus rapidement possible sur le terrain.

Des efforts favorablement accueillis par la société et les jeunes qui ont trouvé une oreille attentive à leurs revendications.

L. B.

MEDELICI REVIENT SUR LA LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE

«Cela indique que la lutte antiterroriste a porté ses fruits»

PAR INES AMROUDE

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a affirmé que la levée de l'état d'urgence en Algérie était la preuve que la lutte antiterroriste a porté ses fruits. « L'état d'urgence était rendu nécessaire par la lutte contre le terrorisme, le fait que depuis plusieurs mois, la question de (sa) levée (...) était dans l'agenda du gouvernement indique d'abord que la lutte contre le terrorisme a porté ses fruits », a souligné M. Medelci dans un entretien à la télévision mexicaine TELE-VISA. Avec la levée de l'état d'urgence, a-t-il expliqué, « les mesures exception-

nelles (...) qui donnaient la possibilité au ministre de l'Intérieur et aux walis de prendre eux-mêmes des décisions qui sont du ressort des institutions, et en particulier de la justice, est maintenant considérée comme faisant partie du passé », rapporte l'APS. « Nous allons donc revenir à l'ordre juridique normal, classique avec des garanties qu'il faudra donner, que nous allons donner à chacun pour se défendre » a-t-il dit, soulignant toutefois que la lutte contre le terrorisme « n'était pas terminée, ni en Algérie ni ailleurs ». Et d'ajouter que « de la même manière que dans la plupart des pays il y a des dispositifs de lutte contre le terrorisme, il y en a chez aussi

nous ». M. Medelci a précisé à ce sujet que « l'essentiel de ces dispositifs se trouve déjà dans l'arsenal juridique de notre pays », relevant qu'« il y a quelques petits ajustements apportés au code de procédure pénale, qui permet désormais à l'Etat d'intervenir de façon tout à fait conforme à son droit positif ».

Par ailleurs et en réponse à une question sur « les acquis les plus importants en matière de démocratie en Algérie », le ministre des Affaires étrangères a estimé que le premier acquis « est certainement le pluralisme politique », rappelant l'existence en Algérie de 27 partis politiques agréés et mettant en exergue une « pluralité d'avis et

de conceptions du projet économique et social ». M. Medelci a également évoqué une liberté « exceptionnelle » de la presse écrite qui joue un « rôle extrêmement important dans l'approfondissement de la démocratie ».

Il a relevé aussi la décision prise lors du Conseil des ministres du 3 février et qui « va encore, a-t-il dit, renforcer cette liberté d'opinion, puisque les vecteurs publics, que constituent la télévision et la radio, vont être davantage ouverts pour permettre à l'ensemble des partis, y compris ceux qui sont dans l'opposition, de s'exprimer de manière équitable ».

I.A.

SID-AHMED GHOZALI ANALYSE LES RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES :

La géopolitique, le pétrole et la mémoire

PAR MOKRANE CHEBBINE

Sid-Ahmed Ghazali a porté un regard sur les relations algéro-françaises, lors d'une table ronde organisée par l'Institut français des relations internationales (Ifri) à Paris, sur le thème « La politique arabe de la France au Maghreb : entre liens historiques et exigences géopolitiques ». L'ex-chef de gouvernement a remis à cette occasion sur la scène la cruciale question du devoir de mémoire qui « pollue » les relations entre l'Algérie et la France. « On s'obstine à vouloir occulter sa mémoire et tout cela donne des réactions de part et d'autres très en dessous des aspirations communes », a-t-il fait observer, pour résumer le sentiment du

peuple algérien. « Les Algériens veulent des relations très importantes avec la France, parce que les peuples ont la géopolitique dans la tête mais ne veulent pas non plus perdre la mémoire et un peuple qui perd la mémoire est un peuple perdu », a-t-il poursuivi, pour décrire la complexité des relations algéro-françaises. Sid-Ahmed Ghazali a relevé à ce titre « la vision erronée » de la France vis-à-vis des efforts de diversification économique entrepris par l'Algérie, en considérant « anti-française » toute démarche faite dans ce sens.

Selon l'ex-chef de gouvernement, le facteur pétrolier empoisonne les relations entre les deux pays, et ses séquelles se sont répercutées sur toutes les politiques

adoptées par la France envers l'Algérie. « Les séquelles du pétrole sont toujours là et il n'y a pas encore de la part de la France, de renoncement totale à l'existence d'une Algérie indépendante dont elle veut faire sa chasse gardée en en quelque sorte », a-t-il expliqué, tout en soulignant que la France « a aussitôt considéré comme le leur » le pétrole après sa découverte sur le sol algérien en 1956, d'où sa volonté « faire survivre à leur empire colonial et politique, l'empire du pétrole que de Gaulle voulait créer », a-t-il ajouté.

Pour remédier à cette situation conflictuelle, Sid-Ahmed Ghezali a préconisé d'aider les pays en développement à se passer du pétrole même s'ils sont producteurs et à construire des économies pro-

pres sur la base des énergies propres, car « il y a des choses que nous devons faire ensemble et qui répondent à des besoins communs », a-t-il soutenu.

Par ailleurs, l'ex-chef de gouvernement s'est exprimé lors de la table ronde sur les soulèvements populaires que connaissent certains pays arabes, estimant « qu'il est raisonnable de lire dans ces mouvements auxquels on assiste autre chose qu'une révolte pour le pain. C'est le pain, la dignité, la liberté avec un lien très net entre les trois concepts ». L'aboutissement de ces révoltes, c'est d'interpeller les puissances occidentales, les Etats-Unis et l'Union européenne notamment, selon Sid-Ahmed Ghezali.

M. C.

GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES

L'optimisme de Djoudi

Le ministre des Finances, Karim Djoudi a assuré que les mesures prises lors du dernier Conseil des ministres pour booster l'emploi et l'investissement consacraient la mobilisation de la ressource publique dans la création d'une croissance hors hydrocarbures, génératrice de richesses et d'emplois.

PAR INES AMROUDE

Un financement public conséquent a été réservé à ces mesures d'appui, décidées le 22 février écoulé. Le nouveau soutien financier décidé pour les Entreprises publiques économiques (EPE), devrait les "inciter à accentuer la cadence



Karim Djoudi, ministre des Finances.

des recrutements", a indiqué lundi soir M. Djoudi qu'était l'invité d'une émission à la télévision nationale.

Ces EPE avaient déjà bénéficié d'un rachat de dettes de 500 milliards DA et de 200 milliards DA de crédits soutenus par l'Etat, a-t-il rappelé.

Même s'il reste approximatif car dépendant du nombre de personnes qui seront concernées, le budget consacré aux autres dispositifs d'aide "tourne autour de 85 milliards DA pour le soutien à l'emploi et d'une centaine de milliards DA pour la solidarité nationale", a-t-il dit.

Ces enveloppes financières, qui seront inscrites dans la prochaine loi de finances, s'ajouteront aux 80 milliards DA déjà inscrits pour le soutien de ces dispositifs, a-t-il souligné.

Pour une meilleure efficacité des financements bancaires, M. Djoudi a appelé à réduire les "créances improductives" qui ont atteint, selon lui, 35% de l'ensemble des créances bancaires.

Il a rappelé au passage que les banques publiques avaient tout de même généré en 2010 à l'Etat "une quarantaine milliards DA de revenus, entre dividendes distribuées et impôts payés".

Quant à la possibilité de recourir au Fonds de régulation des recettes (FRR) pour financer ce budget additionnel, le ministre a rappelé que ce fonds avait été spécialement conçu pour le remboursement de la dette extérieure, actuellement de l'ordre de 470 millions de dollars seulement, et que ce recours n'était donc pas envisagé. «Le financement des dispositifs de soutien à l'emploi est désormais décidé au niveau d'une délégation au niveau des wilayas qui sera chargée de l'approbation des projets et de leur financement", a-t-il soutenu.

Revenant sur la mesure relative à la facilitation de l'accès au foncier, il a noté que la mise à disposition aux jeunes promoteurs des 130.000 locaux réalisés dans le cadre du programme de 100 locaux par commune participera à la levée des contraintes rela-

tives au foncier.

La cession du foncier à travers la vente aux enchères devra, à son tour, céder le passage au gré à gré, ce qui déchargera l'ANIREF de cette mission pour la laisser s'occuper des zones industrielles, s'est-il réjoui.

- Présent à l'émission, le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Reda Hamiani s'est félicité des dernières mesures mais a estimé que "l'administration algérienne n'était pas encore en mesure d'absorber cet électrochoc positif".

Arguments à l'appui, M. Hamiani dira que les mesures de facilitation déjà appliquées pour les PME, comme le couloir vert ou les facilités de caisse, ont été appliquées d'une façon "sclérosée" par l'administration. En réponse à un investisseur algérien qui s'interrogeait sur "les gages" que pourrait donner le gouvernement pour soutenir les opérateurs nationaux, M. Djoudi a cité "la dépénalisation de l'acte de gestion et la modification des types de garanties bancaires exigées".

«On ne va demander à l'investisseur que les garanties relatives au projet lui-même" a-t-il dit, soulignant que cette mesure allait donc se substituer à l'exigence des hypothèques comme garanties.

La levée de l'état d'urgence, entrée en vigueur jeudi dernier, "doit conforter la confiance des hommes d'affaires et des industriels activant dans le pays", a-t-il fait remarquer. Le code des douanes, qui sera présenté cette année, apportera, à son tour, de nouvelles facilitations au profit des opérateurs économiques, dira le ministre.

D'autre part, les dernières mesures gouvernementales, "mettent en avant" les projets public-privé grâce au Fonds national de l'investissement (FNI) qui procédera à des prises de participation à hauteur de 34%, dans les capitaux des entreprises privées qui le souhaitent.

I.A.

LE DG D'ALGÉRIE TÉLÉCOM L'A ANNONCÉ HIER

Bientôt la télévision par ADSL

La télévision par la voie ADSL (Asymmetric digital subscriber line) verra bientôt le jour en Algérie. C'est ce qu'a déclaré, hier, M'Hamed Dabouz, Directeur général du groupe Algérie télécom.

« Parmi nos objectifs, la mise en place de la télévision par la voie ADSL (...) il (cet objectif) sera mis en place le deuxième semestre de l'année en cours », a-t-il déclaré lors de sa première sortie médiatique au Forum d'El Moujahid. Le nouveau responsable de l'opérateur de téléphonie, réseaux et services de communication électroniques a, en outre, indiqué que « pour ce qui est des HD et 3D, ça ne sera pas en terme de décennies mais en terme d'années ». Par ailleurs, Dabouz a, en terme d'évaluation de son groupe, estimé que le taux de croissance de l'ADSL était « satisfaisant ». L'Internet, qui est, a-t-il noté, « le cinquième besoin vital », a connu une hausse dans le nombre de ses abonnés durant l'année 2010. « En 2010, le nombre d'abonnés a été estimé à quelque 830.000 », a-t-il dit à ce propos. Sur ce dernier point, « outre les quelques abonnés de la fibre optique, le taux de revenu d'Internet est en hausse de plus de 50% d'année en année », a-t-il fait savoir. Concernant le WIFI, il a souligné que le nombre d'utilisateurs est de « plus de 5 millions ». Pour ce qui est de la qualité de ce produit, à savoir l'Internet, le DG a, tout en faisant un parallèle à « la forte demande à l'Internet », indiqué qu'« un plan de redressement a été mis en place en urgence », et ce, en « redoublant d'efforts ». « Nous avons beaucoup de choses à faire pour être à la hauteur des attentes de nos clients », a-t-il poursuivi. En ce qui concerne la téléphonie, Dabouz a indiqué que le nombre des abonnés à Mobilis est de « 10 millions ». Toutefois, il a reconnu que « le recul des revenus de la téléphonie fixe face à la concurrence du mobile a endommagé Algérie Télécom ». D'autre part, il a, en terme de ressources humaines, indiqué que 26.500 personnes sont employées directement au sein du Groupe, outre les postes indirects à l'image des sous-traitances. Toutefois, il est utile de noter que la télévision par ADSL, qui permet de bénéficier de nombreux bouquets de chaînes télévisées directement sur son poste de télévision, ne nécessite pas l'accès à l'Internet ou même l'acquisition d'un ordinateur pour y accéder. **A.B.**

SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTROTECHNIQUE, DE L'AUTOMATION INDUSTRIELLE ET DE L'ÉNERGIE

Plus de 30 entreprises et 2.200 visiteurs à la Safex

PAR AMAR AOUIMER

La cinquième édition du Salon international de l'électrotechnique, de l'automatisation industrielle et de l'énergie qui se déroule du 28 février à demain 3 mars au Palais des expositions de la Safex (Pins maritimes) intervient dans un contexte mondial caractérisé par la crise économique et l'effervescence dans les pays arabes.

Pour Martin Marz, P-DG de Fairtrade, l'organisateur de cet événement, "il s'agit d'une occasion permettant aux entreprises exposantes de présenter une multitude d'innovations technologiques dans les domaines de l'infrastructure moderne, efficace et durable de transmission et de distribution d'énergie, de l'immobilier et de l'automatisation industrielle, des technologies

électriques et de l'éclairage» Pas moins de 32 entreprises, notamment françaises, allemandes et chinoises, prennent part à cette importante manifestation économique et commerciale qui bénéficie du soutien du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements. Le directeur général de l'entreprise allemande Osram, chargé de l'Afrique du Nord, Said Tikouirt, nous a déclaré que "l'objectif essentiel de sa participation à ce salon professionnel vise surtout à montrer au public les nouvelles technologies d'éclairage à l'aide et faire connaître également les innovations dans ce secteur sachant que Osram, partenaire de la société algérienne Lumidia, et qui travaille en Algérie depuis 1970, a déjà construit une usine à Mohammedia en fournissant les équipements et l'accompa-

nement dans la fabrication de lampes incandescentes". Pour sa part, le directeur régional des ventes et du commerce extérieur de l'entreprise chinoise Shenzhen Clou electronics Co LTD, basée à côté de Hong Kong, Leo Zhao, estime que sa première participation à ce salon pourrait se solder par un résultat positif. "Nous proposons des conteneurs à énergie électrique pour les quartiers résidentiels et les usines. Mais, notre objectif principal consiste également à trouver des partenaires et des distributeurs en Algérie afin de développer un partenariat gagnant-gagnant, d'autant plus que l'entreprise Shenzhen, numéro 3 en Chine, n'a qu'un seul concurrent algérien de manufacture sur le marché national fabriquant les mêmes produits".

A.A.

DES INVESTISSEMENTS ACCRUS D'ENTREPRISES TURQUES SUR LE MARCHÉ NATIONAL

Intérêt croissant pour le développement durable

Alors que pas moins de 150 entreprises turques sont opérationnelles en Algérie, notamment dans les secteurs du bâtiment, de la construction et de l'agroalimentaire, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays est appelé à connaître un développement certain en 2011. En effet, les responsables du commerce extérieur de Turquie estiment que la coopération bilatérale est en voie de se dynamiser en ce sens que la Turquie est le 6e

client de l'Algérie avec plus de 2 milliards de dollars tandis que ce pays est classé au 7e rang en ce qui concerne la fourniture en équipements pour l'Algérie avec près de 2 milliards de dollars.

Mais le montant des échanges commerciaux entre les deux parties évalué à plus de 4 milliards de dollars en 2009 par l'ambassadeur de Turquie à Alger, pourrait largement dépasser ce seuil durant les années à venir, en atteignant environ 5 milliards de dol-

lars, sachant que la Turquie importe une bonne partie de ses hydrocarbures (pétrole et gaz) tout en souhaitant intensifier le traité de coopération et d'amitié entre les deux pays, selon Son Excellence Ahmet Necati Bigali, qui a maintes fois réaffirmé la détermination du gouvernement d'Ankara de fructifier la coopération bilatérale, néanmoins, en recevant l'aval des autorités algériennes.

A.A.

UNE DÉLÉGATION COMMERCIALE TURQUE À ALGER

Le Premier ministre turc veut accélérer le partenariat avec l'Algérie

"L'objectif essentiel de notre mission et de la présence des industriels et entrepreneurs turcs à Alger consiste, notamment, à chercher des opportunités de partenariat économique et commercial entre les hommes d'affaires turcs et des opérateurs économiques algériens" a déclaré, hier à l'hôtel Hilton, A. Kutad Alpturkan, responsable du département du marketing et du commerce extérieur au Premier ministre turc.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, des rencontres business to business (B to B) ont eu lieu entre des investisseurs et industriels de Turquie et des entrepreneurs nationaux dans les domaines de l'industrie chimique, des peintures et des cires. Des représentants de 35 sociétés algériennes spécialisées dans ces secteurs ont rencontré des patrons turcs issus de 10 firmes affiliés à l'Association d'exportateurs de minéraux et métaux



Poignée de main entre le Président Bouteflika et le 1^{er} ministre turc.

d'Istanbul. Pour Alpturkan, "la volonté du gouvernement de Turquie est ferme pour développer les échanges commerciaux et la coopération avec l'Algérie qui demeure un partenaire privilégié dans la région euroméditerranéenne". Les chefs d'entreprise ayant eu des négociations et des présentations des activités des entreprises algériennes sont déterminés à concrétiser des accords et des contrats à l'image des sociétés versées dans la production de peintures, notamment Arkem Kimya SAN TIC AS dont les dirigeantes Betul Yildiz et Hande Ertok ont mené les pourparlers hier avec des patrons nationaux pour d'éventuels formes de partenariat gagnant-gagnant. Quant à

Yucel Dincel, il a exposé les groupes de produits de la société Asrin Boya, à savoir dans la peinture pour constructions et l'industrie, les marqueurs pour les routes, enduits et vernis ainsi que les diluants.

Mais, les plus importantes firmes, qui ont proposé leurs produits, leur expertise et probablement le savoir-faire et le transfert technologique, il s'agit, en fait, de l'entreprise Betek Boya AS dont son directeur Burak Elmaci a expliqué les principales activités en exhibant les groupes de produits dont les peintures à base de solvants.

Aussi, Ismail Atlihan a montré les capacités intrinsèques de l'entreprise Kisan Insaat Muhendislik en explicitant la spécificité de l'entreprise et ses potentialités exportatrices, notamment pour ce qui est des produits de marquage de routes thermoplastiques, les peintures de marquage de routes froides, composants de peintures de marquage pour routes et autoroutes.

A. A.

MONSIEUR RABAH MOUSSAOUI, P-DG DE L'ENTREPRISE PORTUAIRE DE BÉJAÏA, AU MIDI LIBRE

«L'EPB a toujours prôné la transparence»

PAR MUSTAPHA RAMDAN

M. Rabah Moussaoui, P-DG de l'Entreprise portuaire de Béjaïa, fait partie de cette poignée de bâtisseurs qui, au prix de mille et un sacrifices, ont su élever, à force d'abnégation et de pugnacité, une entité modeste en une entreprise moderne et à l'amener au second rang sur le plan national, avec un quart du trafic global. Ces pionniers de l'impossible ont pu optimiser un espace étrié et tirer, au-delà de l'humainement possible, la quintessence des structures modestes léguées par l'ancienne puissance coloniale. Aujourd'hui, au plus haut de la hiérarchie de l'EPB, M. Moussaoui a su maintenir la dynamique de croissance entamée il y a un bail. Mieux encore, chaque année, il affiche des prouesses toujours plus remarquables.

Midi Libre : Encore une fois, l'EPB se signale par des résultats qui tiennent du prodige. A quoi attribuez-vous ces performances ?

M. Rabah Moussaoui : Il est vrai que d'année en année, notre trafic ne cesse d'évoluer. En 2009, nous avons déjà enregistré, en matière de traitement des marchandises générales, 13 % de plus que l'année précédente, et en 2010, nous avons réalisé l'exploit non seulement de maintenir cette tendance haussière mais également d'enregistrer le taux le plus élevé de cette dernière décennie, en réalisant 29 % de plus que 2009. Il est vrai que la décision des pouvoirs publics de réaffecter une partie du trafic des marchandises non conteneurisées du port d'Alger vers les autres ports nationaux a eu un impact important sur notre trafic, du fait que nous partageons le même hinterland avec celui-ci, mais je reste convaincu que nous avons pu capter la majeure partie de ce trafic grâce à la réputation que nous avons su gagner dans le traitement efficace des marchandises.

Un petit point sur les résultats de 2010...

2010 a été marquée, paradoxalement, par une



Rabah Moussaoui.

croissance du trafic hors hydrocarbures, jugée comme étant la plus importante évolution enregistrée au cours de cette dernière décennie (+29 %), mais aussi par une importante baisse du trafic hydrocarbures (-57 %), entraînant ainsi une régression du trafic global de 20 %. La baisse du trafic hydrocarbures a été causée par les travaux de réfection effectués au niveau du port pétrolier, ce qui nous a contraint à limiter l'exploitation des navires pétroliers en bouée SPM (off shore). Par contre, le trafic des marchandises hors hydrocarbures a connu un essor considérable, grâce, notamment, à certains produits tels que le ciment, le sucre, le maïs, le soja et le bois. Nous avons donc clôturé l'année avec 8,89 millions de tonnes de marchandises hors hydrocarbures, dont 38 % sont des vrac solides, ce qui conforte notre spécialisation vers ce segment de produits.

Comment percevez-vous la communication dans cette entreprise ?

L'EPB a toujours prôné, dans sa politique de communication, la transparence. Elle s'est engagée à fournir à ses partenaires une information fiable, prompt et complète sur ses prestations. A ce titre, nous organisons régulièrement des rencontres (focus group) avec nos clients, partenaires et même les diffé-

rentes administrations et intervenants dans les opérations de commerce international, c'est-à-dire que nous réunissons autour d'une même table tous les membres de la communauté portuaire. Ces espaces de concertation constituent pour nous une pratique efficace de participation collective au traitement des problèmes, ainsi qu'un moyen de traduire une «volonté de faire» par une communication de proximité.

L'EPB est arrivée au bout de ses capacités de croissance et la nécessité de s'étendre s'avère plus que jamais impérieuse. Où en est-on avec l'extension du port ?

La première opération que nous sommes en train de réaliser, dans ce cadre-là, c'est la réalisation d'un nouveau poste à quai (poste 25) en extension du poste 24, d'une longueur de 190 à 200 m, d'une profondeur de 12 m et avec 20.000 m² d'aire d'entrepôt. Actuellement, nous en sommes à l'étude de conception de l'ouvrage, qui vient d'être finalisée par le LEM. Par ailleurs, la mise en œuvre du schéma directeur de développement du port est beaucoup plus complexe, car il consiste en l'extension du port par rempiètement sur la mer. Cette partie du projet attend toujours d'être inscrite dans le programme d'investissement des travaux publics.

Des projets vous devez en avoir à la pelle ; pouvez-vous nous en donner un aperçu ?

En effet, le port compte faire face à la demande actuelle par un programme d'investissement assez ambitieux. En premier, il compte renforcer ses moyens matériels de manutention par l'acquisition prochaine de 03 grues portuaires de gros tonnage, ainsi que le renforcement et le renouvellement de la flotte navale par l'acquisition d'un nouveau remorqueur ainsi que de deux canots d'amarrage et d'une vedette de pilotage.

En matière de développement des infrastructures, en plus de la réalisation du nouveau poste 25, et après la réception du nouveau poste gazier, nous nous sommes également

DANS UN MARCHÉ PÉTROLIER
INCERTAIN

L'euro poursuit sa hausse

L'euro poursuivait sa hausse face au dollar, hier matin, grâce aux différentiels de taux d'intérêts dans un marché stabilisé et attentiste des rendez-vous de politique monétaire prévus dans la semaine. La monnaie européenne valait 1,3824 dollar hier matin contre 1,3803 dollar lundi soir. Malgré la situation en Libye, les marchés rassurés par les déclarations saoudiennes sur les fournitures de pétrole et les gains enregistrés par les Bourses se sont stabilisés et tournés vers les différentiels de taux d'intérêts existants et attendus entre les différentes banques centrales, selon les analystes. L'euro a été soutenu par les attentes lancinantes des cambistes d'une éventuelle hausse à court terme des taux dans la zone euro, alors que le resserrement monétaire aux Etats-Unis et au Japon reste une perspective lointaine, précisent-ils. Depuis mi-février, des commentaires de responsables de la Banque centrale européenne (BCE), s'inquiétant d'une hausse des tensions inflationnistes, ont fait penser que l'institution pourrait considérer, lors de sa réunion de demain, un relèvement de son taux d'intérêt directeur, fixé à 1% depuis mai 2009. Aux Etats-Unis, le discours semi-annuel de politique monétaire du président de la Réserve fédérale Ben Bernanke sera scruté pour tout détail sur les mesures de soutien à l'économie en place et de lutte contre l'inflation que pourraient influencer les chiffres mensuels du chômage publiés vendredi.

R. E.

engagés dans le développement de zones extra-portuaires, qui devra nous permettre, d'une part, d'étendre nos capacités de réception de certaines marchandises, mais aussi, d'autre part, de rapprocher ces marchandises vers leur destination finale. Pour cela, nous avons choisi un terrain se trouvant dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, qui sera dédié à la réception des cargaisons destinées à la zone des Hauts-Plateaux. Ce projet est actuellement au niveau du ministère de l'Industrie pour son introduction auprès du Conseil national de l'investissement, qui devra examiner le dossier en question et délivrer toutes les autorisations nécessaires pour la concession du terrain ainsi que pour le lancement du projet lui-même.

L'EPB, entreprise citoyenne par excellence, a déjà offert un magnifique front de mer aux citoyens. Dans une récente déclaration, vous avez dit que des actions similaires allaient être initiées. Quelles formes prendront-elles et où seront-elles localisées ?

En effet, notre port entretient une relation très proche avec sa ville, puisqu'il adhère au principe que le port et la ville sont deux faces d'une même médaille. Nous nous considérons, à ce titre, comme étant une entreprise citoyenne, en intégrant dans nos plans à court, moyen et long termes les axes de développement de la région et les préoccupations des citoyens, notamment en matière d'expansion, de protection de l'environnement et de sécurité. En plus de la réalisation du nouveau front de mer, qui constitue aujourd'hui un espace de détente très prisé, et dont nous sommes très fiers, nous comptons aménager une nouvelle gare maritime qui répondra aux standards internationaux. Cette nouvelle infrastructure sera construite sur deux terrains : celui de l'actuel gare maritime et un autre à l'extérieur du port, les deux sites seront reliés par une passerelle. Cette nouvelle infrastructure agrémentera la ville de Béjaïa et lui donnera l'image d'une ville moderne.

M. R.

TIZI-OUZOU

Des agriculteurs demandent l'effacement de leurs dettes

Ils s'agit de jeunes agriculteurs ayant lancé des projets dans le cadre des différents dispositifs d'emploi de jeunes dont ceux de l'ANSEJ, la CNAC et l'ANJEM. Ils se sont constitués en collectif afin de mieux s'organiser et mener les démarches à même d'aboutir à la satisfaction de leurs revendications. Les concernés sont de jeunes promoteurs de petites exploitations agricoles, dans différents domaines, comme l'apiculture, l'aviculture, l'élevage ovin et caprin, l'élevage bovin, la production laitière, etc. Ils précisent qu'ils ont effectué plusieurs démarches auprès des responsables concernés par ce dossier. Les démarches sont restées vaines, ajoute-t-on. « Notre sentiment de frustration et de discrimination prend de l'ampleur de jour en jour. Cette situation de deux poids deux mesures a été suscitée par l'administration, ayant appliqué la décision du Président de la République d'effacement des dettes à certains agriculteurs ». De ce fait, les agriculteurs interpellent le ministre de l'Agriculture et du Développement rural. Ils précisent que leurs activités n'ont bénéficié d'aucune subvention de l'Etat hormis les dispositifs d'aide à la création de petites et moyennes entreprises (ANSEJ et CNAC) et un crédit bancaire octroyé par la Banque de développement rural dont le capital n'excède pas le plafond de dix millions de dinars « alors que pour certains décideurs au niveau de l'administration concernée par ce dernier, nous sommes classés au même titre que des promoteurs industriels. Une situation ambiguë et pleine d'injustice ». Les promoteurs de la wilaya de Tizi Ouzou expliquent que la première répercussion générée par cette situation est la menace proférée par la BADR de saisir leur matériel de travail et leurs biens hypothéqués s'ils ne remboursaient pas leur crédit avec les intérêts accumulés. « La deuxième répercussion est que nous risquons de grossir les rangs des chômeurs car nous sommes pris dans l'engrenage des difficultés conjoncturelles et bureaucratiques », ajoutent les promoteurs qui expliquent qu'ils risquent de ce fait d'être exclus des avantages du programme du plan quinquennal 2010-2014. « Nous ne sommes pas dans le secteur de l'agriculture par un pur hasard ou en quête de richesse. Nous sommes dans le secteur parce que nous aimons ce que nous faisons. Nous sommes de petits paysans et nous sommes le socle de cette activité que certains gèrent par téléphone sans jamais mettre la main à la pâte », se plaignent encore les bénéficiaires de projets. Par ailleurs, ces derniers sollicitent les services du ministre du secteur pour leur accorder une audience de travail afin de pouvoir faire part de leurs doléances et de leurs préoccupations.

INTEMPÉRIES DANS LA VILLE DES GENÊTS

Le calvaire des automobilistes

La population de Tizi Ouzou endure un véritable calvaire à chaque fois que la pluie tombe. Ce n'est point un quartier ou deux qui sont concernés par cette sempiternelle situation mais c'est l'ensemble de la ville des Genêts et de la Nouvelle Ville. Ainsi, dimanche dernier, durant toute l'après midi, la population, particulièrement les automobilistes, a souffert le martyre à cause de l'état dont lequel se sont transformés les trottoirs et la chaussée. Les efforts des policiers postés dans pratiquement la majorité des carrefours n'ont pas pu venir à bout du blocage quasi total des routes. En effet, l'hiver est l'occasion de rappeler dans quel état d'impraticabilité est une bonne partie des chemins de la ville. Le boulevard Krim-Belkacem par exemple n'est plus valable que pour les tracteurs. De même que la route reliant le lieu dit la Tour vers la cité universitaire Bastos. Au niveau de la gare routière du centre ville, plusieurs routes sont complètement impraticables. Et en de pareilles périodes hivernales, la situation s'empire et les automobilistes gagneraient à ne pas utiliser leurs véhicules. Dimanche dernier, il a fallu plus de deux heures aux automobilistes qui se trouvaient au centre-ville pour quitter ce dernier. Des bouchons s'étendant sur des centaines de mètres se sont formés partout. Les sorties est et ouest de la ville étaient carrément obstruées. « Pour aller de Mdouha à la pompe Chabane il m'a fallu une heure et demie », témoigne un automobiliste qui travaille dans la ville de Tizi Ouzou et qui rentre chaque soir à Larbâ Nath Irathen. Les routes qui connaissent aussi ce genre de désagréments en pareilles circonstances sont la rue Lamali, dite Route de l'Hôpital ainsi que la route Amyoud à la Nouvelle Ville. D'ailleurs, cette dernière est complètement défoncée. On dirait un petit ruisseau ! Quant un piéton passe devant des files de voitures en ce genre de situation burlesque, il serait tenté de pousser un ouf et de commenter : « Heureusement que je n'ai pas de voiture ! »

L. B.

ANNIVERSAIRE

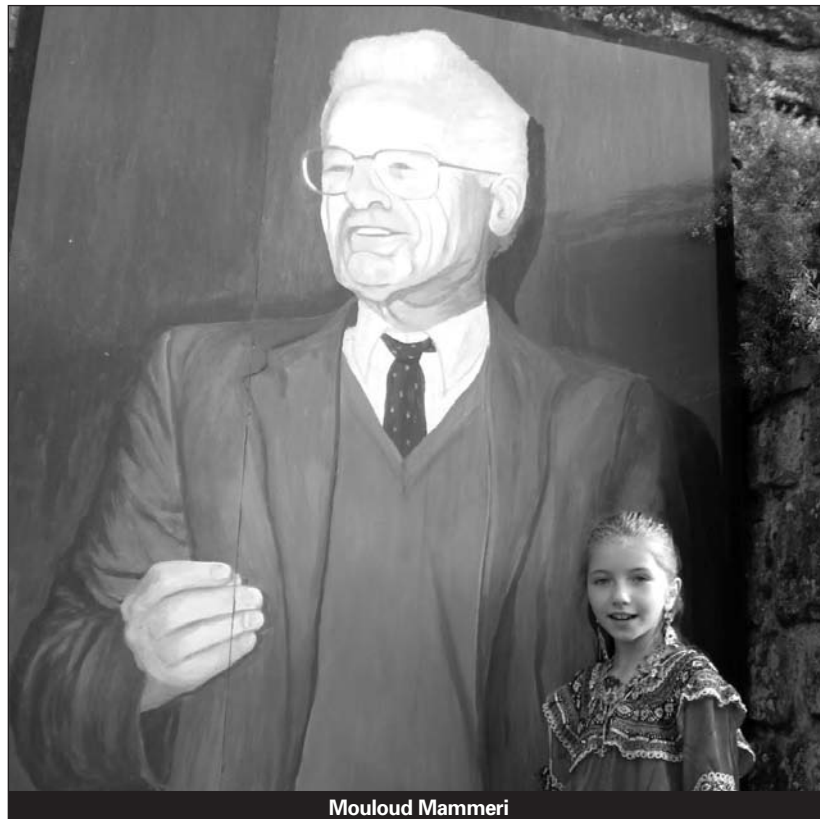
MOULOUD MAMMERI RESSUSCITE

L'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri est revenu au devant de la scène dans la wilaya de Tizi-Ouzou au courant de toute cette semaine.

PAR LOUNES BOUGACI

L'occasion, c'est le vingt deuxième anniversaire de son décès. Ainsi et pour marquer de façon très symbolique cet anniversaire, deux événements ont eu lieu. D'abord au niveau de maison de la culture du chef-lieu de wilaya portant le nom du romancier. Des journées culturelles ont été organisées par la direction de la culture. Elles se poursuivent toujours. En plus d'une exposition et vente d'une bonne partie des livres de Mammeri, le visiteur de la maison de la culture peut aussi assister à plusieurs conférences programmées avec des universitaires et des auteurs comme Slimane Hachi, Rachid Bellil, Abdennour Abdesselam, Said Chemakh, Malika et Idir Ahmed Zaid. Cet anniversaire est aussi une occasion de voir ou de revoir le premier long métrage en langue amazighe adapté d'un roman de Mouloud Mammeri et réalisé par Abderrahmane Bouguermouh. Il s'agit de « La Colline oubliée ». Le film est projeté tous les jours au niveau de la grande salle de spectacles du même établissement culturel. Notons toutefois qu'il était prévu aussi la projection du film «L'Opium et le bâton» mais à la dernière minute, il y a eu annulation. Dommage car la nouvelle génération n'a pas eu l'occasion et la chance de découvrir ce film consacré à la guerre d'Algérie sur le grand écran. Les journées commémoratives du vingt- deuxième anniversaire du décès, dans un accident de la circulation, de Mammeri est aussi l'occasion pour l'association des enseignants de tamazight de la wilaya de Tizi Ouzou d'organiser un concours de la meilleure dictée et ce, au profit des élèves de la région. Un concours qui est organisé annuellement par la même association avec le soutien de la direction de la culture.

L'anniversaire de la mort de Mouloud Mammeri a été aussi marqué dans sa région natale, Ath Yenni, à une quarantaine de kilomètres au



Mouloud Mammeri

sud de Tizi Ouzou. C'est l'Association culturelle Talwit qui est restée fidèle à cet événement. Elle a concocté un programme d'activités culturelles et artistiques en cours depuis quelques jours. Slimane Hachi, directeur du Centre national de recherches historiques, préhistoriques et anthropologiques (CNRPAH) a animé une communication au cours de laquelle il a survolé le parcours intellectuel de Mouloud Mammeri. Slimane Hachi a annoncé que le centre qu'il dirige publiera dans les prochains jours un livre qui est un recueil des articles et des conférences animées par l'auteur de «La Traversée» depuis l'année 1956.

Rappelons que Mouloud Mammeri est l'un des tout premiers écrivains algériens. Il a signé son premier roman «La Colline Oubliée» à un âge très jeune. Sa maîtrise de la langue française et son érudition sont le fruit de plusieurs facteurs. D'abord Mouloud Mammeri, du fait qu'il appartenait à une famille aisée, a pu aller loin dans ses études à l'époque déjà où s'inscrire à l'école constituait un exploit. Mouloud Mammeri a de ce fait poursuivi un cursus scolaire et universitaire normal et sans interruption jusqu'à l'obtention de sa licence en littérature classique à Paris. C'est presque naturellement qu'il en arriva à l'écriture romanesque. Il publie res-

pectivement : «La colline Oubliée», «L'Opium et le bâton», «Le Sommeil du juste» et «La Traversée». Ses romans ont été salués unanimement par la critique littéraire mais deux intellectuels algériens avaient critiqué le peu d'engagement de ses textes notamment celui de « la Colline Oubliée ». Mouloud Mammeri ne s'est pas limité à l'écriture littéraire. Il a consacré une bonne partie de sa vie à la recherche notamment dans le domaine berbère. Après des années de recherches au Sud algérien, il publia le livre L'Ahelil du Gourara pour montrer la dimension algérienne de l'identité amazighe. Il a aussi traduit et analysé les poèmes de deux grands poètes kabyles du siècle dernier, à savoir Si Mohand Ou Mhand et Cheikh Mohand Ou Lhocine. Sur la poésie kabyle, Mouloud Mammeri a publié principalement trois ouvrages de référence. Il s'agit de « Cheikh Mohand a dit », « Les poèmes de Si Mohand » et « Poèmes kabyles anciens ». L'interdiction d'une conférence qu'il devait animer à l'université de Tizi Ouzou, qui porte son nom aujourd'hui, a été à l'origine de l'éclatement des événements du printemps berbère. Mouloud Mammeri est décédé à Ain Defla le 28 février 1989. Il revenait du Maroc où il avait participé à un colloque.

L. B.

MAISON DE LA CULTURE DE TIZI-OUZOU

Lancement d'un café littéraire

La ville de Tizi Ouzou aura enfin son café littéraire. Au moment où tous les autres domaines culturels ont été relancés et ont bénéficié d'une grande attention de la part des responsables locaux ayant la mission de gérer ce secteur, les observateurs commençaient à s'interroger sur l'absence de

toute activité inhérente à la littérature. Le premier invité à ce café littéraire n'est autre que le poète Youcef Merahi. Ce dernier est l'auteur de plusieurs livres. Il a commencé par la poésie en éditant plusieurs recueils à compte d'auteur. Après quoi, il s'est converti à l'essai avec un premier livre sur Tahar

Djaout et un deuxième édité tout récemment. Youcef Merahi a aussi publié un roman aux Editions Casbah. Il est secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité. Pour en savoir plus, rendez-vous samedi prochain à 14 heures à la maison de la culture de Tizi Ouzou.

L. B.

TISSEMSILT, PRODUCTION DE LAIT CRU

Augmentation de la collecte en 2011

Les services agricoles de la wilaya de Tissemsilt prévoient cette année une augmentation de la collecte de lait cru pour atteindre une quantité de plus de 250.000 litres contre environ 100.000 litres en 2010.

Cette quantité sera réalisée grâce à l'apport de cinq nouveaux producteurs qui s'ajoutent aux onze activant actuellement dans cette filière dans la wilaya. Ainsi, la direction des services agricoles s'attend à une production de 20.000 litres/mois de cette matière à large consommation.

La DSA ambitionne également la mise en service "prochainement" d'un deuxième complexe laitier dans la commune de Bordj Bounaama.

Les rencontres de sensibilisation et les sorties sur terrain, initiées l'an dernier par la DSA afin de promouvoir cette filière, ont contribué à l'adhésion de ces éleveurs à cette filière.

Dans le but de développer cette filière dans la région, plusieurs dispositions et mesures seront prises cette année pour améliorer la culture des fourrages, à laquelle une superficie globale d'environ 4.000 hectares a été réservée.

D'autres mesures incitatives seront prises pour développer les activités des éleveurs et la production de lait en vertu du contrat de performance qui se base sur la mobilisation de toutes les capacités du secteur afin de relancer les différentes filières agricoles.



La production de lait cru est passée du simple à plus du double en l'espace d'une année.

Le directeur des services agricoles de Tissemsilt fait part de l'organisation de plusieurs rencontres de sensibilisation avec sorties sur le terrain à travers les 22 communes de la wilaya, dans le but d'expliquer la stratégie visant la promotion des activités des éleveurs et des collecteurs, et les différents dispositifs de soutien à l'emploi dans le but d'investir dans ce domaine.

L'opération de collecte de lait connaîtra une amélioration dans la wilaya de Tissemsilt à l'horizon 2014, compte tenu du lancement, l'an dernier, des travaux de réalisation d'un complexe de transformation de lait dans la région de Sidi

Mansour (commune de Khemisti), qui entrera en service à partir de 2012. Ce complexe a une capacité de production de 80.000 litres/jour de lait pasteurisé et transformé, affirme le DSA, soulignant que grâce à cette structure, les opérateurs pourront collecter une plus grande quantité de lait et éviter ainsi son transfert vers le complexe laitier de la wilaya limitrophe de Tiaret.

La région de Tissemsilt, qui dispose de 12.000 têtes de bovin, a réalisé en 2010 une production estimée à 10,7 millions de litres de lait cru.

APS

JIJEL, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

"Rush" de promoteurs au centre de facilitation

Le centre de facilitation des petites et moyennes entreprises (PME), ouvert à Jijel dans le cadre de la promotion de l'emploi et de l'encouragement à la création de structures génératrices de richesses, accueille de plus en plus d'opérateurs et de promoteurs ces derniers jours.

Selon le directeur du centre, ce sont essentiellement des jeunes universitaires, des diplômés des centres de formation professionnelle ainsi que des artisans qui se sont rapprochés de ce centre depuis son ouverture en avril de l'année écoulée.

Le travail d'information et de sensibilisation, mené en direction du grand public pour expliquer le rôle et les missions dévolues à cet établissement relevant du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, n'est pas étranger à cet engouement, a fait observer le directeur, ajoutant que le centre a accueilli, jusque-là, près d'une centaine de promoteurs et d'investis-

seurs potentiels.

Classé comme entreprise publique à caractère administratif (EPA), ce centre se veut le "moteur" d'une réelle promotion de la création d'entreprises dans divers secteurs d'activités, quelle que soit la taille des entités économiques envisagées.

Ses objectifs, tels que définis par la réglementation, en font un "guichet adapté" aux besoins des créateurs d'entreprises afin de développer la culture entrepreneuriale et assurer la gestion des dossiers éligibles aux aides des fonds créés auprès du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement.

Véritable "banque d'informations", renfermant tous les renseignements utiles à la mise sur pied d'entreprises, ce centre qui totalise une trentaine de travailleurs, entre cadres et personnels d'exécution, se charge également du volet de la formation des personnels d'entreprises, l'établissement du plan d'affaires, la commercialisation, la

comptabilité et les finances.

Ses missions consistent, selon M. Boukrouche, à "instruire et à parrainer des dossiers présentés par les entrepreneurs, à aider les investisseurs à surmonter les obstacles rencontrés durant la phase des formalités administratives et à traduire les motivations des chefs d'entreprise en objectifs opérationnels, en les orientant en fonction de leur évolution professionnelle".

La création de cet établissement, un nouvel acquis dans cette région, en plein essor socioéconomique ces dernières années, intervient en complément d'autres structures déjà actives sur le terrain, à l'image des agences pour le soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), de l'Agence de gestion du micro-crédit (ANGEM), de la Caisse nationale de chômage (CNAC), de l'Agence nationale pour le développement de l'investissement (ANDI) et du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR).

APS

BOUIRA

853 logements réceptionnés en attente de distribution

Quelque 853 logements réceptionnés sont en attente de distribution dans la wilaya de Bouira, selon la Direction du logement et des équipements publics (DLEP). Il s'agit de 600 unités réalisées au titre de la formule CNEP-IMMO, à la cité des 140 logements de la banlieue ouest de la ville de Bouira, et de plus de 253 autres réalisées par le Fonds national de péréquation des œuvres sociales de la wilaya (FNPOS), a précisé la DLEP. Le premier lot de 600 logements a été réceptionné à la fin de l'année 2010 et il ne reste que le parachèvement des travaux d'aménagement extérieur, qui interviendra dans les prochains jours. Cette nouvelle cité d'habitation est, par ailleurs, l'objet d'un aménagement de la rue principale la reliant au grand boulevard du centre ville, qui fait d'elle un site très attractif aux yeux des postulants au logement à Bouira. Cependant, la situation de ces logements "est préoccupante" du fait que "personne n'a été informé, à ce jour, tant des procédures inhérentes à leur attribution que de la date de leur distribution", a déploré la wilaya. Le même cas de figure est signalé pour les logements FNPOS achevés depuis 2005 et non encore distribués à travers 10 sites de la wilaya. Il s'agit de 100 logements à Bouira, 16 à la forêt Errich, 10 à Kadiria, 16 à Ain Bessam, 16 à Sour El Ghoulane, 10 à Mehdallah, 10 à Hachimia, 15 à Lakhdaria, 10 à Dira et 50 à Bir Ghalou.

MASCARA

Prévention contre les dangers du gaz, de l'électricité et des accidents domestiques

La direction de wilaya de la Protection civile de Mascara a entamé, lundi dernier, des actions et des conférences de sensibilisation, en milieu scolaire, pour la prévention contre les dangers du gaz, de l'électricité et des accidents domestiques, selon son directeur. Cette campagne de sensibilisation, organisée à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la Protection civile, coïncidant avec le 1er mars de chaque année, se poursuivra durant une semaine.

TIPASA

Exposition à la bibliothèque de la ville

La bibliothèque de la ville de Tipasa abrite, depuis mardi 22 février et ce jusqu'au 6 mars, une exposition de tableaux de l'artiste peintre Abdelmadjid Fendjel. Artiste pluridisciplinaire, natif de Cherchell, cet enseignant en retraite a peint une cinquantaine de tableaux depuis de 1978, selon lui.

LAHMAR (BECHAR)

Ouverture d'une polyclinique intercommunale

Une polyclinique intercommunale, destinée à la prise en charge sanitaire des populations des ksour du nord de Bechar, a été ouverte lundi au chef lieu de daïra de Lahmar, selon la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya. Cette polyclinique, qui prendra en charge une population de plus de 6.000 âmes des localités de Boukais, Sfisifa, et Mougheul, est dotée d'un cabinet de chirurgie dentaire, d'une salle de soins, d'une salle de réanimation, d'un laboratoire d'analyse, d'une salle de radioscopie et d'une unité de protection de la mère et de l'enfant.

APS

YÉMEN

Manifestation massive
dans la capitale

Une manifestation massive a envahi hier le centre de Sanaa, à l'appel de l'opposition, pour réclamer le départ du président yéménite Ali Abdallah Saleh, selon le correspondant de l'AFP.

Les manifestants, en rangs serrés, bloquaient trois rues menant à l'Université de Sanaa, épice de la contestation dans la capitale depuis le 27 janvier, devant laquelle ils se sont rassemblés.

Aucune estimation officielle chiffrée n'était disponible mais le correspondant de l'AFP a avancé le chiffre de plusieurs dizaines de milliers de personnes.

"Le peuple veut la chute du régime, le peuple veut le départ d'Ali Abdallah Saleh", scandaient les manifestants.

Le président Saleh, a de son côté accusé Israël et les Etats-Unis d'orchestrer la révolte arabe, dans des déclarations à la presse hier.

Les soulèvements qui agitent le Monde arabe "de Tunis au sultanat d'Oman (...) sont une tempête orchestrée depuis Tel-Aviv, sous la supervision de Washington", a affirmé le chef de l'Etat, au pouvoir depuis 32 ans.

Il a ajouté que les protestations au Yémen "ne sont qu'une tentative d'imiter" les soulèvements dans les autres pays arabes, assurant que "le Yémen n'est pas la Tunisie ni l'Egypte, et le peuple yéménite est différent".

L'opposition pour un
gouvernement d'union
nationale sous conditions

L'opposition yéménite a annoncé lundi avoir accepté sous conditions la proposition du président Ali Abdallah Saleh de former un gouvernement d'union nationale, a déclaré le chef de la coalition de l'opposition.

"La coalition de l'opposition serait prête à prendre part à un gouvernement d'union nationale avec le parti au pouvoir à condition que le président démissionne d'abord de ses fonctions dans l'armée et du poste de ministre des Finances", a déclaré Mohammed al-Mutawakil à la presse.

Le président Saleh a proposé lundi à l'opposition de former un gouvernement d'union nationale dans les 24 heures pour calmer la situation dans le pays.

Selon Al-Mutawakil, "il est clair que l'opposition n'aurait pas à l'esprit que le président doit quitter avant la fin de son mandat en 2013, s'il démissionnait des ses fonctions dans l'armée et le ministère des Finances".

CONSEIL DE LA LIGUE ARABE

Examen des situations
dans certains pays arabes

Le Conseil de la ligue des Etats arabes a examiné lundi dernier au niveau des délégués permanents et en l'absence du délégué de la Libye l'évolution des situations politiques prévalant dans certains pays arabes.

Réunis en leur 135e session ordinaire, les délégués permanents ont approuvé durant la première journée des travaux les grandes lignes l'ordre du jour du prochain sommet arabe prévu fin mars à Baghdad et que plusieurs membres ont souhaité tenir dans la capitale irakienne à la date prévue.

La réunion, dont les séances se sont tenues à huis clos, a abordé la question palestinienne et le conflit arabo-israélien de manière générale, a déclaré le représentant de la Palestine, M. Barkat Al Ferra, soulignant qu'un consensus s'est dégagé sur la condamnation du veto américain au dernier projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU.

Les participants ont réitéré leur soutien aux efforts des Palestiniens dans la perspective de la reconnaissance de l'Etat de Palestine en septembre prochain à la faveur de l'assemblée générale de l'ONU et discuté des modalités de reprise des efforts visant à aboutir à une réconciliation interpalestinienne, a indiqué le représentant palestinien.

Pour sa part, M. Abdelkader Hadjar, représentant permanent de l'Algérie et ambassadeur en Egypte, a déclaré que "l'Algérie s'était acquittée de sa quote-part décidée par les précédents sommets arabes au profit du Soudan et de la Somalie, initiative qui a été bien appréciée" a-t-il souligné.

Les délégués permanents ont également évoqué, au cours de leur réunion, la coopération avec les ensembles régionaux, notamment le partenariat euroméditerranéen.



naux, notamment le partenariat euroméditerranéen.

Selon la même source, la situation prévalant dans la région et marquée par des mouvements de protestation et d'insurrection appelant au changement sera minutieusement examinée lors de la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères. Elle figurera à l'ordre du jour de la 23e session du sommet arabe prévue fin mars prochain.

Le conseil de Ligue arabe a décidé d'appuyer les trois candidats algériens à des postes aux Nations unies.

Les participants ont abordé également la vacance du poste de secrétaire général de la Ligue arabe. Certains ont souligné que l'Egypte s'était empressée d'annoncer son candidat au poste sans prendre en

compte la procédure réglementaire.

En réponse à cette observation, le délégué égyptien a indiqué que le choix d'un Egyptien à la tête du secrétariat général intrevient en vertu d'un usage et non d'un texte. Il a tenu à dire que son pays ne s'opposait nullement à des candidatures d'autres pays, souhaitant que la candidature égyptienne soit retenue en raison de la conjoncture que traverse son pays.

Les sous-commissions issues du conseil poursuivront l'examen des questions juridiques, économiques et sociales afin de soumettre leurs recommandations en séance plénière demain pour élaborer, enfin, les projets de décisions à présenter devant le conseil ministériel arabe qui se tiendra aujourd'hui mercredi. **APS**

MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES EN IRAK

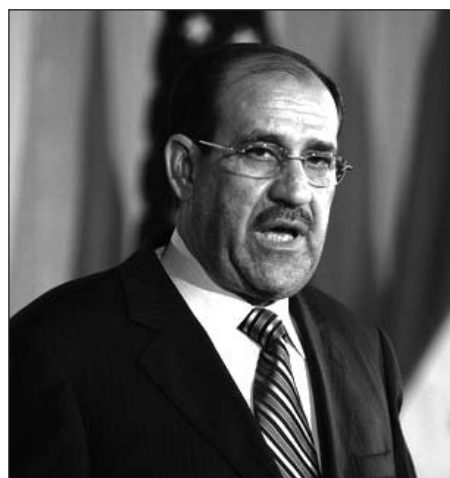
Maliki donne un ultimatum

Le Premier ministre irakien, Nouri Al Maliki, a donné dimanche 100 jours à ses ministres et aux gouverneurs provinciaux pour mettre en œuvre des réformes sous peine d'être limogés.

Cet ultimatum est lancé après des manifestations dans tout le pays contre la corruption et pour une amélioration des services de base. "Nous nous donnons 100 jours pour décider si un ministère ou une province a échoué ou réussi à mettre rapidement en œuvre des processus de construction, de reconstruction et de réformes", a déclaré le Premier ministre à son gouvernement réuni d'urgence.

"Je me trouverai dans l'obligation de demander des changements de lois, de ministres, d'adjoints, de gouverneurs, de responsables et d'inspecteurs s'il est établi qu'ils ne sont pas capables de répondre à l'appel du devoir et aux exigences du peuple", a-t-il ajouté.

Oussama Al Noudjaïfi, le président du Parlement, a pour sa part annoncé que l'assemblée allait examiner la possibilité d'organiser des élections régionales



anticipées. Pour cela, le code électoral devra être amendé.

"Il devrait y avoir de nouvelles élections afin que le peuple puisse choisir ceux qui le gouvernent dans toutes les provinces", a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. Il juge qu'un tel scrutin pourrait avoir lieu dans un délai de trois à quatre mois.

Les précédentes élections régionales ont eu lieu en 2009 et les prochaines sont prévues en 2013.

Inspirés par les soulèvements populaires dans les autres pays arabes, les Irakiens ont manifesté vendredi par milliers pour réclamer une amélioration de leur vie quotidienne huit ans après l'intervention militaire américaine ayant renversé Saddam Hussein.

Au moins 10 personnes sont mortes et de nombreuses autres ont été blessées durant cette "Journée de la colère".

A la différence des autres pays arabes, les Irakiens ne manifestent toutefois pas pour un changement de régime ou de gouvernement, formé il y a seulement deux mois. Des centaines de personnes ont de nouveau manifesté dimanche à Maysan, dans le Sud, et à Souleïmaniah, dans le Nord. Salman al Zarkani, gouverneur de la province de Babylone dans le centre du pays, a démissionné dimanche, suivant en cela l'exemple donné la veille par son homologue de Bassorah dans le Sud, Chaltagh Abboud.

AUX SOURCES DU MYSTÈRE FACEBOOK

The Social Network projeté à Alger

La salle El Mougat d'Alger propose depuis le 1^{er} mars 2011 le film «The Social Network» (le réseau social) de David Fincher sur Facebook. Sorti en octobre 2010 ce long-métrage américain de 2 heures qui a été réalisé avec un budget de 40 millions de dollars a drainé en France, 1,8 million de spectateurs et a engrangé 220.801.348 de dollars de recettes dans le monde.

PAR LARBI GRAÏNE

L'œuvre est adaptée du roman paru en 2009 sous le titre *The Accidental Billionaires: The Founding Of Facebook, A Tale of Sex, Money, Genius, and Betrayal* de Ben Mezrich. L'ouvrage a été traduit en français aux éditions Max Milo en janvier 2010 sous le titre *La revanche d'un solitaire - La véritable histoire du fondateur de Facebook*. Sur l'initiative de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), ce film (César 2011 du Meilleur film étranger) sera projeté également le vendredi 4 mars à 14h et 17h, le samedi 5 mars à 14h, le lundi 7 mars à 14H, 17H et 20h, et le lundi 14 mars à 14h.

Les promoteurs du film tablent sur une audience jamais atteinte dans le monde, à savoir quelque chose comme 500 millions de spectateurs, soit le peuple qui utilise Facebook.

«Vous ne pouvez pas avoir 500 millions d'amis sans vous faire quelques ennemis» telle est la bande annonce de ce film qui retrace le parcours de Mark Zuckerberg, le fondateur de Facebook, rôle campé par Jesse Eisenberg.

Le film a bien sûr défrayé la chronique en associant l'actuel richissime et patron de Facebook à une histoire d'ambition liée au désir de séduire les femmes et de



conquérir du pouvoir. Cette œuvre cinématographique est venue troubler en fait la fête d'un empire financier, l'un des plus phénoménaux au monde. Les responsables de Facebook à coup sûr ne l'aiment pas tellement ce film donne d'eux une image peu reluisante.

Eh bien cet empire a été fondé dans une chambre d'étudiants, pas moins que ça ! L'histoire débute du reste par une déception sentimentale.

En octobre 2003, Mark Zuckerberg, ne gobe pas le rejet dont il est l'objet de la part de sa petite amie. Il va alors pirater le système informatique de l'Université de Harvard, il en tire tous les renseignements qui concernent les étudiantes de son université et les met dans un site qu'il a appelé *Facemash*.

Ceux qui s'y connectent pourront donc visionner deux photos mises côte à côte, avant de se voir demander de voter pour la plus séduisante. Le succès fut si foudroyant que le site devient source de virus qui finit par détruire le système de Harvard.

Outre qu'on découvre la misogynie du campus, Mark Zuckerberg est accusé d'avoir attenté à la vie privée et violé la

sécurité et les droits d'une institution légale. A ce niveau de l'histoire, on est face à un tournant puisque Mark ne tarde pas à créer *thefacebook.com*, qui va devenir *facebook* tout court.

Le site se répand d'abord au niveau de Harvard avant de s'élargir aux autres universités des Etats-Unis. Mais les choses ne sont pas aussi simples. Il y a tellement d'intérêts en jeu que beaucoup peuvent revendiquer la paternité de cette invention qui a déjà eu raison de l'amitié liant ses initiateurs.

Mark qui n'a que 23 ans devient ainsi le plus jeune milliardaire du monde, il y apparaît du reste comme un étudiant froid sans scrupules, prêt à trahir sans cesse ses amis les uns après les autres et animé de l'idée de séduire les filles. Ses cartes de visite, à en croire Ben Mezrich, portaient au tout début de *Facebook*, la mention «je suis P-dg, s...».

Il reste bien entendu que l'histoire racontée par Benzrich lui a été inspirée par les anciens d'Harvard qui en veulent à Marc, ce qui veut dire que les faits racontés pourraient ne pas correspondre aux faits qui se sont réellement passés. L. G.

PALAIS DE LA CULTURE DE CONSTANTINE

Clôture des journées cinématographiques

Les salles de cinéma An-Nasr et l'ABC de Constantine seront rouvertes "d'ici fin 2011", a indiqué le directeur de la culture, lundi soir, en marge de la cérémonie de clôture des journées cinématographiques de la ville. La réouverture de ces deux salles, demeurées longtemps fermées, permettra à la cité du Rocher de remédier à une "fausse note" en matière culturelle et donnera à la ville la possibilité d'abriter de grands festivals dédiés au 7^{ème} art, a souligné le même responsable.

Le baisser de rideau des Journées cinématographiques a eu lieu en présence de figures marquantes du cinéma algérien, à l'image de la grande actrice Chafia Boudraâ dont la seule présence au palais de la culture Malek-Haddad, qui a abrité la manifestation, a constitué un petit événement, de nombreux cinéphiles voulant coûte que coûte l'approcher et lui dire quelques mots.

Un concert de chants andalous animé par la star Bheidja Rahal a marqué la clôture de ces journées par lesquelles les organisateurs entendaient réconcilier le public avec le cinéma qui retrouve doucement

mais sûrement voix au chapitre en Algérie.

Durant trois jours, le public constantinois a eu à découvrir la créativité, le professionnalisme et le talent de plusieurs cinéastes algériens, à travers 6 courts-métrages et 2 films parmi lesquels *Le dernier passager* de Mounès Khammar, et *Hors la loi* de Rachid Bouchareb.

Le défunt Larbi Zekkal, Chafia

Boudraâ, affectueusement surnommée *L'la Aïni* par référence à son rôle inoubliable dans *L'incendie* du regretté Mustapha Badie, et l'homme de radio Djamel-Eddine Hazourli, avaient, rappelle-t-on été honorés lors de l'ouverture, samedi dernier, de ces journées cinématographiques qui ont permis aux Constantinois de renouer avec l'ambiance particulière des salles obscures.

APS

Décès de l'actrice française Annie Girardot

L'actrice Annie Girardot, grande figure du cinéma français des années 70 et 80, est décédée lundi dernier à Paris, à l'âge de 79 ans, a annoncé sa famille. L'actrice souffrait depuis plusieurs années de la maladie d'Alzheimer. Après avoir accepté de se faire filmer pour un documentaire socio-médical, elle est devenue le symbole du difficile combat contre cette maladie. Née en 1931 dans la capitale française, elle avait fait ses débuts au cinéma avec *Treize à table* de

André Hunebelle, en 1955. Après quelques films commerciaux, *Rocco et ses frères* de Visconti (1960) avait lancé véritablement sa carrière au cinéma.

Jouant beaucoup, alternant grands rôles et films très moyens, elle s'illustre notamment dans *Le mari de la femme à barbe* (1963), *Dillinger est mort* (1969) de Marco Ferreri, *Vivre pour vivre* de Claude Lelouch (1967) ou encore *Mourir d'aimer* d'André Cayatte (1971). APS

POUR CÉLÉBRER LA FÊTE DES FEMMES

Cheb Yazid va chanter



BBY production et l'Union nationale des femmes algériennes, en collaboration avec l'ambassade du Canada en Algérie, organise une conférence de presse aujourd'hui à 10h au cercle Frantz-Fanon à Riadh El-Feth à Alger.

Cette conférence de presse est organisée à l'occasion du concert pour la Journée de la femme coïncidant avec le 8 mars et de la tournée mondiale de Cheb Yazid.

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

Casting pour la nouvelle pièce Syphax

Un casting pour le choix d'une vingtaine de comédiens devant être distribués dans la pièce *Syphax* est prévu les 5 et 6 mars courant à Oran, a-t-on appris de Bouziane Benachour, l'auteur de cette nouvelle production. Ce casting concerne onze comédiens qui camperont les différents rôles de la pièce et dix artistes devant composer le chœur, a indiqué le dramaturge dans un entretien à l'APS.

Cette nouvelle pièce, a-t-il précisé, est produite par le théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO) dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011". "Le casting aura lieu au TRO et sera ouvert aussi bien aux comédiens professionnels qu'aux cachetiers des différentes institutions théâtrales", a signalé l'auteur. *Syphax* figure parmi les pièces proposées par les différents théâtres régionaux du pays et retenues dans le cadre de la manifestation qu'abrite la capitale des Zianides depuis le 15 février dernier. Le texte de Bouziane Benachour sera mis en scène par Aïssa Moulefrâa assisté par Mansouri Lakhdar, alors que la chorégraphie et la scénographie seront signées respectivement par Habbes et Zâaboudi. Ecrite sous forme de tragédie, *Syphax* retrace une partie de la vie de cet Aguellid qui fit de Shiga, située près de l'actuelle ville de Béni Saf (Aïn Témouchent), la capitale de son royaume.

Bouziane Benachour évoque à travers cette œuvre les multiples défis relevés par ce roi numide qui compte parmi les illustres figures de l'histoire antique du pays. APS

PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE

LE RADEAU DE L'ESPOIR

Mettre un enfant au monde est toujours un événement de bonheur intense dans un couple. Pour une femme, être mère, prendre son enfant dans ses bras, le voir grandir est une source de joie intarissable.



PAR OURIDA AIT ALI

Pour certains parents, cela ce passe le plus normalement et naturellement du monde. Quelques mois, voire une année au maximum, une grossesse intervient systématique. Chez d'autres, les choses sont moins aisées et quelques problèmes peuvent entraver ce processus. C'est ce qu'on appelle actuellement médicalement «problème d'infertilité dans le couple», pour ne pas dire de «stérilité». Ce terme qu'on utilisait autrefois est moins lourd de nos jours et ce, grâce aux progrès de la science qui guérit toute forme ou presque de stérilité. C'est la course alors derrière la montre car, faut-il le rappeler, plus la femme avance dans l'âge plus ses chances de tomber enceinte diminuent. A la ménopause bien entendu, cela est quasiment impossible. On procède alors étape par étape. Le couple est soumis à plusieurs bilans afin d'explorer et de trouver la source du problème. Comme, par exemple, stimuler l'ovulation chez la femme ou les spermatozoïdes chez l'homme, etc. Dans les cas les plus sévères d'infertilité et en dernière instance, on va vers «la Procréation médicalement assistée» (PMA). La PMA est une technique qui se réalise avec brio

dans notre pays. Cela se fait uniquement dans les cliniques privées qui sont ouvertes un peu partout dans les grandes villes d'Algérie. En outre, elle est très coûteuse et pas à la portée de tous ceux qui rencontrent ce problème. Elle demande en plus beaucoup d'investissement et les résultats sont minimes. On parle de 25 à 30 % de réussite, selon l'âge de la femme. Et plus on avance dans l'âge, plus le taux de réussite diminue pour atteindre 5 % uniquement à 40 ans. Autrefois dans notre pays, on a toujours affirmé que dans un couple, seules les femmes sont responsables des problèmes pour concevoir un enfant. On a malheureusement toujours stigmatisé la femme. Un problème qui a souvent abouti au divorce. En effet, les hommes abandonnent leur femme pour un second mariage. Mais souvent aussi, lorsque le couple divorce, chacun refait sa vie, et on n'est pas surpris de voir une heureuse naissance chez la femme et jamais chez l'homme. De nos jours et grâce à la médecine, ce tabou est bel et bien rompu. Selon les statistiques, 60 % de stérilité sont enregistrés chez les hommes contre 30 % chez les femmes et à peu près 10 à 17 % chez les deux.

O. A. A

LOUISE BROWN

Le premier bébé éprouvette

La naissance de Louise Brown (Grande-Bretagne, 1978) venait couronner quinze années de travail du biologiste Robert Edwards et du gynécologue Patrick Steptoe.

La naissance a révolutionné le traitement de la stérilité, permettant à des millions de couples dans le monde de procréer par fécondation in vitro (FIV). Louise Joy Brown est née par césarienne le 25 juillet 1978 à l'hôpital d'Oldham, au nord-ouest de l'Angleterre. Elle pesait 2,61 kg. Pendant des années, ses parents Lesley et John, essayaient d'avoir un enfant. Mais toutes leurs tentatives avaient jusque-là échoué, parce que les trompes de Fallope de Lesley étaient obstruées. Ils entendent alors parler des travaux de deux médecins de l'université de Cambridge, le physiologiste Robert

Edwards et le gynécologue Patrick Steptoe, qui depuis près de dix ans tentent de perfectionner la technique de la fécondation in vitro. Les deux chercheurs réunissent en éprouvette des ovules et spermatozoïdes de Lesley et John Brown, obtenant un embryon qui est réimplanté dans l'utérus maternel pour donner naissance au premier "bébé éprouvette". Le 26 juillet 1978, Louise Brown, le premier "bébé éprouvette", naît par césarienne à l'Hôpital général du district de Oldham dans le nord-ouest de l'Angleterre.



PROFESSEUR M. A. HABEL, SPÉCIALISTE EN PMA, AU MIDI LIBRE

«La stérilité totale n'existe pas»

Le professeur Habel est un gynécologue obstétricien des plus anciens d'Algérie. Il est spécialiste de la Procréation médicalement assistée. Dans sa clinique, il en a vu des cas d'infertilité, il pratique donc la P.M.A. Il revient sur la question et dans cet entretien qu'il a volontiers accepté de nous accorder, il nous explique comment cela se passe. Ecoutons-le.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : La stérilité dans le couple traduit-elle une impossibilité irréversible de procréer ?

Pr. Habel : Non. Ce terme de stérilité dans le couple n'est plus utilisé maintenant, car les moyens de procréer avec les nouvelles techniques ont beaucoup évolué et donnent de bons résultats. On parle plutôt d'infertilité. Autrefois on parlait de stérilité dans le couple, et c'est la définition qu'on donnait aux étudiants en médecin. Ce qu'il faut savoir, c'est que la stérilité totale n'existe pas.

Par exemple, dans les pays européens, il existe des banques de donneurs de spermatozoïdes pour les hommes qui sont atteints d'une stérilité irréversible, mais chez nous, cette technique est interdite pas la loi et la religion. Chez les femmes aussi, à partir d'un certain âge, la femme n'a plus d'ovules ou souffre d'une insuffisance ovarienne. Dans ce cas spécial, la femme peut faire appel à une parente qui accepterait de lui donner un ovule. Cela est également interdit chez nous. Par contre, il y a une perspective d'avenir qui va être acceptée chez nous, c'est la greffe des ovaires, peut-être que d'ici quelques années, elle sera introduite.

Après combien de vie commune dans le couple doit-on parler d'infertilité ?

Avant, c'était deux années communes sans enfant. Maintenant, on est revenu là-dessus : on ne mesure pas de la même manière ce problème chez un couple de 20 ans ou pour un couple de 30 ans. Si c'est un couple de 20 ou 25, on peut attendre 2 ou 3 années. Mais actuellement, les gens se marient tard. En outre, les femmes travaillent, leur carrière professionnelle passe avant, donc elles attendent 36 ans pour se décider à enfanter. Or, c'est un peu tardif. Donc mariage tardif, désire d'enfant rapide. Il ne faut pas attendre deux ans pour faire les premiers examens de routine afin de détecter un éventuel problème et trouver vite des solutions.

Une fois que le couple consulte, quels sont les examens demandés en premier recours ?

Lorsque le couple consulte, pas spécialement un spécialiste en procréation médicalement assistée mais un gynécologue, on demande un premier bilan chez l'homme.

Pourquoi ces premiers examens sont d'abord demandés chez l'homme ?

Il faut le rappeler, l'homme est le plus touché par la stérilité avec 60 % de stérilité contre 30 % chez la femme et à peu près 10 à 17 % chez les deux. Donc, pour être plus clair, il y a plus d'hommes infertiles que de femmes. De ce fait, la première consultation s'adresse à l'homme.



Les examens sont-ils effectués étape par étape, c'est-à-dire du plus simple au plus compliqué ?

Oui, d'abord on demande un examen très simple chez l'homme qui est le spermogramme qui peut se faire facilement dans n'importe quel laboratoire du territoire national. Si tout est normale dans son spermogramme, là on peut commencer à explorer du côté de son épouse. Selon l'âge de la femme, on commence des investigations assez sérieuses, on demande, d'abord, un bilan hormonal pour voir si elle ovule normalement. Ce bilan est simple lui aussi à réaliser. Ensuite, on effectue la radio des trompes qui est d'ailleurs un examen fondamental. Cet examen permet de savoir si les organes génitaux de la femme sont normaux. Ci c'est le cas, on peut comprendre qu'elle n'ovule pas bien, donc on fait un petit traitement pour stimuler l'ovulation. Ce traitement médical règle souvent ce problème. Au bout de 2 ou 3 mois, on n'est pas surpris de voir une grossesse. Mais parfois, après 6 mois voire plus, le traitement ne marche pas, donc on est obligé d'aller plus loin.

C'est-à-dire aller plus loin ?

Lorsque le spermogramme de l'homme est bon, on demande un test de migration de spermatozoïdes, afin de voir quelle est la qualité de ces spermatozoïdes, leur mobilité, leur morphologie, enfin s'il y a un problème ou pas. Du côté de la femme également, lorsque ces premiers bilans sont bons, on fait une exploration chirurgicale, c'est-à-dire une cœlioscopie qui consiste à placer une caméra dans l'utérus de la femme qui permettra de tout détecter. Cela se fait d'ailleurs dans un bloc opératoire et sous anesthésie générale. Si on arrive à détecter le problème, donc on le traite et on obtient une grossesse. S'il n'y a rien donc, on doit comprendre qu'il s'agit d'une infertilité non expliquée.

Donc vous avez recours à la Procréation médicalement assistée dans ces cas de «stérilité non expliquée»...

La Procréation médicalement assistée ne se fait pas uniquement dans des cas de stérilité non expliqués. On peut la pratiquer aussi chez une femme dont les trompes sont bouchées suite à des maladies infectieuses, telles que le chlamydia, car dans ces cas-là, il n'y a plus rien à faire et on va directement vers la PMA. Dans d'autres cas, c'est l'homme qui présente un problème qu'on ne peut pas traiter avec les moyens classiques, donc on se

voit obligé de recourir à une PMA.

Et quel est le taux de réussite ?

Cela dépend de l'âge de la femme. De 25 à 30 ans, le taux de réussite peut aller jusqu'à 30 %. A partir de 35 ans, ça commence à chuter pour atteindre les 15 % et à partir de 40 ans, c'est 5 % et à partir de 45 ans c'est 0 % et ce, pas uniquement chez nous, mais dans tous les pays du monde. Donc, plus jeune le couple consulte, plus jeune, on fait les investigations, et plus jeune on obtient un taux élevé de réussite.

Pouvez-vous nous expliquer sommairement ce qu'est la PMA ?

Il y a au moins trois techniques : la première est la plus simple, c'est l'insémination artificielle. Nous la pratiquons chez nous depuis déjà près de 30 à 40 ans. Mais les résultats sont minimes, puisqu'on n'obtient que 8 à 10 % de réussite. Dans ces cas d'échec, on va vers la fécondation in vitro qui est plus complexe, d'un point de vue technique, matériel et bien sûr elle est beaucoup plus coûteuse. Avec des résultats qui ne dépassent pas les 25 à 30% dans les meilleurs centres. Cette pratique consiste à stimuler les ovules chez la femme, et au bout de 15 jours on les retire sous anesthésie générale. Une fois ces ovules obtenus, on les remet à un laboratoire très performant. Ce laboratoire utilise deux méthodes : la première, qui est la plus classique, est de mettre ces ovules en contact des spermatozoïdes et on obtient alors des embryons au bout de 24 à 34 heures. Mais si nous n'avons pas beaucoup de spermatozoïdes, on injecte directement un spermatozoïde dans l'ovule et on obtient un embryon ou, en fonction de nombre d'ovules, on peut obtenir 4 à 6 embryons. On peut placer 1 à 2 dans l'utérus et les autres ils sont congelés afin de les utiliser pour une autre tentative en cas d'échec de la première. Cela a pour but de ne pas refaire les mêmes démarches qui sont aussi coûteuses que compliquées. Il faut dire aussi que les résultats ne sont pas toujours satisfaisants car ils ne dépassent pas les 25 à 30 % de réussite.

Ces centres n'existent pas dans les hôpitaux, pourquoi ?

Eh bien oui, et c'est dommage. Seuls les privés exercent ces techniques. L'investissement est très lourd, alors que les résultats obtenus sont dérisoires et la prise en charge et les traitements qui en découlent ne sont pas remboursables par la sécurité. On espère dans les années à venir que la PMA soit introduite dans les hôpitaux. O. A. A

L'ALGÉRIEN NE FAIT PLUS CONFIANCE EN SON ADMINISTRATION

Ces journées de réception où l'on n'est jamais reçu

Ce n'est plus un secret pour personne que notre société souffre d'un manque flagrant en matière de communication, et cela à tous les niveaux. Cela au sein même de la première cellule de la société, en l'occurrence la famille...

PAR CHAFIKA KAHLAL

Il faut bien avouer que cette absence de communication est sûrement l'une des causes principales qui nourrissent la violence et agressivité qui se propagent de plus en plus dans notre société. Il faut dire que l'inexistence ou le verrouillage des canaux de communication, d'expression et cette privation de la parole ne laissent pas trop le choix devant cette jeunesse qui a besoin d'être entendue et prise en considération, que de sortir dans les rues et briser tout ordre afin d'attirer l'attention et tirer la sonnette d'alarme sur une éventuelle explosion due au cumul des pressions sociales, économiques et même culturelles. Aujourd'hui nous voulons attirer l'attention sur un autre mode de verrouillage des canaux de communication auxquelles nous ne prêtons peut-être pas beaucoup d'importance, «la relation crispée entre le citoyen et l'administration». Il faut bien noter que l'administration même au plus bas de l'échelle à l'instar de la commune, n'accorde malheureusement pas beaucoup d'intérêt au dialogue et à la communication, «même un simple appeleur n'accorde pas le droit à la parole au citoyen», nous diront des Algérois.

Les canaux de communication verrouillés

Pourtant ces derniers temps des directives strictes ont été données à tous les niveaux portant sur l'ouverture du dialogue et pour privilégier la communication, mais la réalité est tout autre. Des jours de réception existent partout mais comme par hasard, -un hasard qui semble

très complice surtout au niveau des infrastructures de proximité censées être très proches du citoyen-, «On n'est jamais reçu» ! Cela est le témoignage de nombreux citoyens à différents niveaux et dans de nombreuses administrations et divers secteurs et à travers tout le territoire national. Partout où vous vous rendez, vous trouverez affiché la note indiquant les journées de réception de tel ou tel responsable, dans les APC, les ministères, les hôpitaux, etc. Mais une fois que vous vous pointez vous découvrirez que le responsable, censé vous recevoir, n'est pas là ou n'est pas encore arrivé alors qu'il est affiché qu'il reçoit à partir de 9h, ou encore qu'il est en congé, congé qui est apparemment ouvert. Mais le plus étrange c'est que personne n'est apte à le remplacer donc, le citoyen n'a qu'à reporter sa plainte ou ses affaires, jusqu'au «retour ?» de ce responsable. Mais ce qui est agaçant pour les citoyens c'est que tous les jours de réception se ressemblent et les responsables chaque jour de réception sont absents pour les mêmes raisons déjà citées. Il n'y a pas lieu peut-être de citer tous les exemples parce que des pages et des pages ne suffiront pas, mais nous avons laissé la parole aux Algériens pour n'en citer que quelques uns.

Les responsables aux abonnés absents

Nombre d'Algérois nous ont affirmés l'absence quasi-totale de communication et que ces notes dans lesquelles sont déterminées les jours de réception ne sont que de l'encre «transparent» sur papier. «le plus drôle est que quand on va voir un maire, un responsable dans une direction, dans un ministère, ou dans n'importe quelle autre administration n'importe quel jour en dehors de ces fameuses journées de réception, on nous rappelle à l'ordre en nous fustigeant sèchement : «Soyez respectueux des journées de réception, vous n'avez pas vu le tableau où sont affichées les journées de réception! Et quand on se présente ces jours-là on nous dit ; vous



savez un responsable ne peut pas toujours prévoir son programme et il y a des imprévus !», nous diront des dizaines de personnes interrogées dans la capitale et dans plusieurs autres wilayas du pays. «plusieurs communes de la capitale souffrent de ce problème d'absence totale de communication et le citoyen n'a pas le droit de voir un haut responsable de l'APC et n'envisage même pas d'espérer même pas voir le maire ou ses adjoints, c'est le cas de la commune de Bab El-Oued par exemple où les citoyens n'ont pas ce privilège d'être écoutés par le maire, ni ses adjoints», nous ont affirmé des citoyens. «le même problème fatigue de nombreux citoyens dans plusieurs communes de la wilaya de Tipasa à l'instar de celle de Aïn Tagourait. Ce dernier à qui nous avons essayé de rendre visite à maintes reprises et dans ces journées de réception, est carrément inaccessible et il ne reçoit jamais lors de ces jours de réception. En s'adressant à un responsable de la commune, il s'est trompé en nous disant, vous savez c'est un jour de réception donc il n'est pas

venu après une longue matinée passée à l'attendre, avant de se rattraper disant : «Il a appelé pour nous ordonner de libérer les personnes qui attendent comme c'est un jour de réception parce qu'il ne pourrait pas venir aujourd'hui».

Des prétextes fallacieux

Ce scénario, selon les citoyens, se répète trop souvent particulièrement les jours de réception parce que les autres jours on n'a même pas le droit de demander à voir le moindre responsable, cela sera considéré comme une véritable hérésie. Il est important de noter que de nombreux responsables de plusieurs communes dans différentes wilayas se disent pourtant «très ouverts au dialogue et que leurs bureaux ne sont jamais fermés aux citoyens». Est-ce donc pure coïncidence qu'ils ne soient jamais dans leurs bureaux ces journées de réception. Et dire qu'il y a encore des personnes pour s'interroger pourquoi la jeunesse a fini par ne plus accorder sa confiance aux administrations. C. K.

MERCERIE EN ALGERIE

Un métier qui se perd

PAR SHIRAZ BENOMAR

De nos jours plusieurs activités sont en voie de disparition en Algérie comme par exemple les cordonniers, et surtout les merceries. Cette dernière activité a considérablement diminué. Il ne reste que quelques échoppes qui font dans ce commerce, particulièrement dans les quartiers populaires.

Il faut dire qu'il est difficile ces dernières années de trouver une mercerie à Alger. Il faut arpenter les différentes rues et ruelles de la capitale pour dénicher un magasin destiné exclusivement aux articles de mercerie. Et si par chance, il nous est offert de rencontrer l'oiseau rare, au cours de notre chemin, on ne peut réprimer l'envie de visiter les lieux. Dès qu'on franchi le seuil de ce magasin, un véritable voyage dans le temps -aussi bien visuel qu'olfactif- s'offre à nous. En l'espace d'une seconde, on se retrouve plongé dans un univers magique, aujourd'hui en voie de disparition. De très jolies boîtes, en carton, décorées finement. Tout y est délicieusement rétro. Il y a le monde des boutons de toutes sortes, avec une variété de couleurs et de différentes formes. Le coin le plus captivant est le



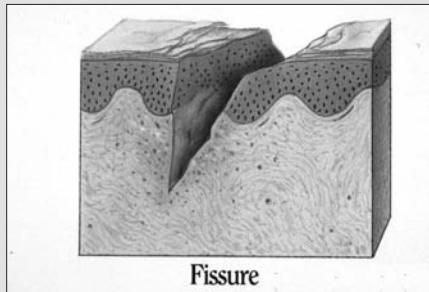
monde des rubans de soie et de velours, de la dentelle et la laine de toutes les couleurs. Un monde qui nous fait voyager au-delà du temps et des époques. Il ne faut pas oublier

les fourches à dentelle, et bien d'autres merveilles à découvrir qui nous transportent dans l'espace très réduit de la création de haute couture et de merveilleuses tenues

que portent des illustres stars du petit ou grand écrans. Ces types de magasins nous font rêver. Hélas, ils deviennent très rares. C'est un pan de toute une activité artisanale qui risque de disparaître, remplacé par le prêt-à-porter.

Tout ce qui est créatif, artistique est abandonné aujourd'hui au profit du tout venant, sans goût ni esthétique. Une couturière, Nacéra, rencontrée dans une mercerie près de la mosquée Ketchaoua, explique la désaffection des Algériens pour tout ce qui touche les belles choses d'antan. «Le désastre du monde moderne est dans la mondialisation qui réduit les spécificités de chaque nation» nous dit-elle. Elle trouve aussi une autre raison qui va dans le sillage de sa première explication. Selon elle, le problème vient aussi et surtout du fait que ces merceries, n'arrivent pas à faire vivre leurs propriétaires et ce ne sont pas les générations montantes qui vont prendre le relais pour perpétuer ce métier. Que faut-il faire alors pour sauvegarder cet artisanat ? Nacéra, propose une idée qui retient l'attention. «Pourquoi ne pas inclure l'enseignement de l'artisanat dans les écoles ?», a-t-elle préconisé. S. B.

Crevasses, on s'en débarrasse!



Juste une fissure cutanée, mais ô combien douloureuse ! Les crevasses apparaissent avec le froid et marquent notre peau de leur empreinte hivernale. Des solutions pour les prévenir et les guérir.

Pourquoi nos mains sont-elles plus souvent touchées ?

Parce qu'elles sont particulièrement exposées aux agressions extérieures. En numéro un, le froid, bien sûr. Mais d'autres ennemis les attaquent également en permanence, comme les savons trop décapants, les détergents ménagers agressifs, les activités manuelles...

Pourquoi les pieds, alors qu'en hiver, ils sont tout le temps couverts ?

Eux aussi sont soumis à rude épreuve. Dès qu'il fait très froid, l'organisme cherche la moindre parcelle de chaleur pour maintenir sa température à 37 °C. En l'occurrence, celle des extrémités qu'il récupère pour la redistribuer aux zones plus vitales, telles que le cœur. Les médecins appellent cela le "sacrifice de la périphérie". Un phénomène très rapidement visible, qui se traduit par une déshydratation et un fendillement des talons ou de la plante des pieds.

Comment éviter la formation de crevasses ?

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, il est plus simple de prévenir que de guérir. Localement, la recette est assez basique.

Règle 1 : se sécher les mains ou les pieds avec une serviette en tamponnant sans frotter (éviter les sècheurs électriques).

Règle 2 : appliquer régulièrement des crèmes nourrissantes, sur les mains mais également sur les pieds.

Règle 3 : bien protéger ses extrémités. Enfiler des gants chauds sur les mains, des chaussettes de laine ou de coton sur les pieds (mieux vaut éviter les matières synthétiques).

Si besoin, troquer ses escarpins contre de bonnes grosses chaussures fourrées. Sans oublier de gommer régulièrement les callosités avec une crème exfoliante

Un régime à suivre ?

Non, pas au sens strict du terme. Mais c'est encore, et toujours, le moment de consommer des légumes et des fruits frais, qui apportent leur lot de vitamines et de minéraux. Les vitamines A, D et E sont importantes : on les trouve dans le beurre et les huiles d'olive, de tournesol ou de colza. Si vous aimez les anchois et les sardines, ne vous en privez pas. Le bon rythme : deux fois par semaine

Source Top Santé

VIELLISSEMENT DE LA «VUE»

La presbytie en 10 questions

Vous tenez votre journal à bout de bras ? C'est normal, vos yeux ont des difficultés d'accommodation car votre cristallin vieillit. C'est notre lot à tous, même si la presbytie se manifeste plus ou moins tardivement selon les personnes. 10 questions autour de la presbytie.

Nous devenons tous presbytes aux alentours de 44-45 ans, lorsque les performances de notre cristallin commencent à décliner. Son pouvoir d'accommodation diminue car avec l'âge il est de moins en moins élastique.

Résultat, l'image d'un objet proche se projette en arrière de la rétine et apparaît floue, c'est ainsi que le presbyte est obligé de tenir son journal de plus en plus loin pour voir les caractères nets.

En bref, la distance habituelle en vision de près (qui est de 40 cm, soit les coudes à 90°) s'allonge.

Attention toutefois, en cas d'hypermétropie, la presbytie peut se manifester plus tôt, de quelques mois à quelques années selon l'importance de l'hypermétropie. Inversement, elle se manifeste plus tard chez les myopes. C'est logique, en cas de myopie, l'image se forme en avant de la rétine, ce qui compense la presbytie, alors que l'hypermétropie accentue la presbytie, ces deux troubles de la vue impliquant une image qui se forme en arrière de la rétine.

Peut-on éviter la presbytie ?

Non, ce trouble de la vue est lié au vieillissement naturel du cristallin. Nous ne savons pas le freiner ni l'empêcher, mais seulement corriger la presbytie.

Si le vieillissement est inéluctable et progressif, il faut néanmoins savoir que la perte d'accommodation se stabilise après 60 ans. C'est ainsi que passé 70 ans, on n'a plus besoin de changer de correction de près.

Comment corrige-t-on la presbytie ?

-Avec des lunettes : simples, à double foyer ou des verres progressifs.

-À l'aide de lentilles de contact.

-Grâce à la chirurgie réfractive.

En quoi consiste la chirurgie



réfractive ?

Elle permet de remodeler la cornée à l'aide du laser.

On peut également poser une lentille (ou implant qui remplace le cristallin) dans l'œil dans le but de corriger à la fois la vision de loin et de près.

Pourquoi les presbytes ont-ils besoin de plus de lumière pour lire ?

Une lumière insuffisante diminue le contraste du texte sur la page blanche, le rendant encore plus difficile à lire pour un presbyte. De plus, lors de l'accommodation, la pupille se rétrécit naturellement, diminuant encore la quantité de lumière arrivant sur la rétine. Enfin, un faible éclairage sollicite davantage l'accommodation et donc l'usure du cristallin du presbyte. Au final, de bonnes conditions d'éclairage sont nécessaires pour une bonne vision de près.

Pourquoi mon grand-père n'a-t-il pas besoin de lunettes pour lire de près ?

C'est tout simplement parce qu'il est myope. Sa myopie peut être connue depuis toujours ou être récente en raison d'un chan-

gement d'état du cristallin (cataracte). Mais en conséquence, il voit mal de loin et doit donc porter une correction pour bien voir de loin.

La chirurgie de la presbytie peut-elle en même temps corriger la myopie, l'hypermétropie ou l'astigmatisme ?

La chirurgie réfractive corrige systématiquement en même temps que la presbytie les autres troubles visuels : la myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme.

Le but de la chirurgie réfractive est de ne plus avoir du tout à porter de lunettes ou lentilles.

A quel âge se faire opérer de la presbytie ?

La décision dépend de l'âge et du degré de la presbytie. Il ne faut pas perdre de vue que la presbytie évolue jusqu'à l'âge de 60 ans. Autrement dit, si une opération est proposée avant cet âge, il est probable qu'une correction légère soit nécessaire dans certaines conditions, notamment en faible éclairage ou pour lire de petits caractères.

MALENTENDANTS

L'absence de formation entrave la pose de prothèses auditives

L'absence de formation en matière de greffe d'organes artificiels pour les malentendants a entravé le développement de la technique consistant en la pose d'appareils auditifs numériques, a estimé lundi à Alger le chef de service d'oto-rhino-laryngologie (ORL), le Pr Djamal Djenaoui.

Intervenant lors des 9^{es} entretiens du CHU Mustapha-Pacha, le Pr Djenaoui a considéré que la pose de prothèses auditives, sous toutes leurs formes, constitue "une victoire de la technologie sur le handicap". Cependant, l'absence de spécialistes et d'information dans ce domaine, ainsi que le non-remboursement d'un grand nombre de ces appareils par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) "a entravé leur développement en Algérie", a-t-il affirmé.

Les premières prothèses analogiques qui remontent à 1998 étaient inconfortables sur les plans médical et esthétique par rapport aux appareils auditifs numériques qui sont "plus précis et plus esthétiques", a relevé le Pr Djenaoui.

Ces appareils auditifs sophistiqués ont donné, selon le spécialiste, des résultats satisfaisants. Dotés de microphone, d'écouteur et de transmetteur, ces prothèses permettent d'étudier le son avec calcul numérique en divisant le champ du son en aiguës et graves.

Vingt malentendants ont bénéficié jusqu'à présent de cette opération, a indiqué le Pr Djenaoui, qui plaide pour le remboursement de ces appareils par la CNAS et le renforcement de la formation en vue de parvenir, à terme, à augmenter le nombre des opé-

rations de pose de prothèses à 12.000 unités par an au niveau territorial.

S'agissant de la pose d'implants de l'oreille moyenne, pratiquée depuis deux ans au niveau des services de l'ORL à l'hôpital de Tizi-Ouzou et Mustapha-Pacha, le spécialiste a souligné que cette technique est plus précise que la précédente sur les plans médical et esthétique du fait que l'appareil est placé dans l'oreille. Les bénéficiaires de cette technique, a-t-il ajouté, sont les jeunes malentendants âgés de plus de 15 ans.

Pour ce qui est de la pose de l'implant cochléaire, la Pr Djenaoui a indiqué que 1.000 unités ont été placées et que l'opération est pratiquée au niveau de tous les services ORL en Algérie, qualifiant l'opération de "défi technologique" nécessitant une équipe médicale spécialisée.

APS

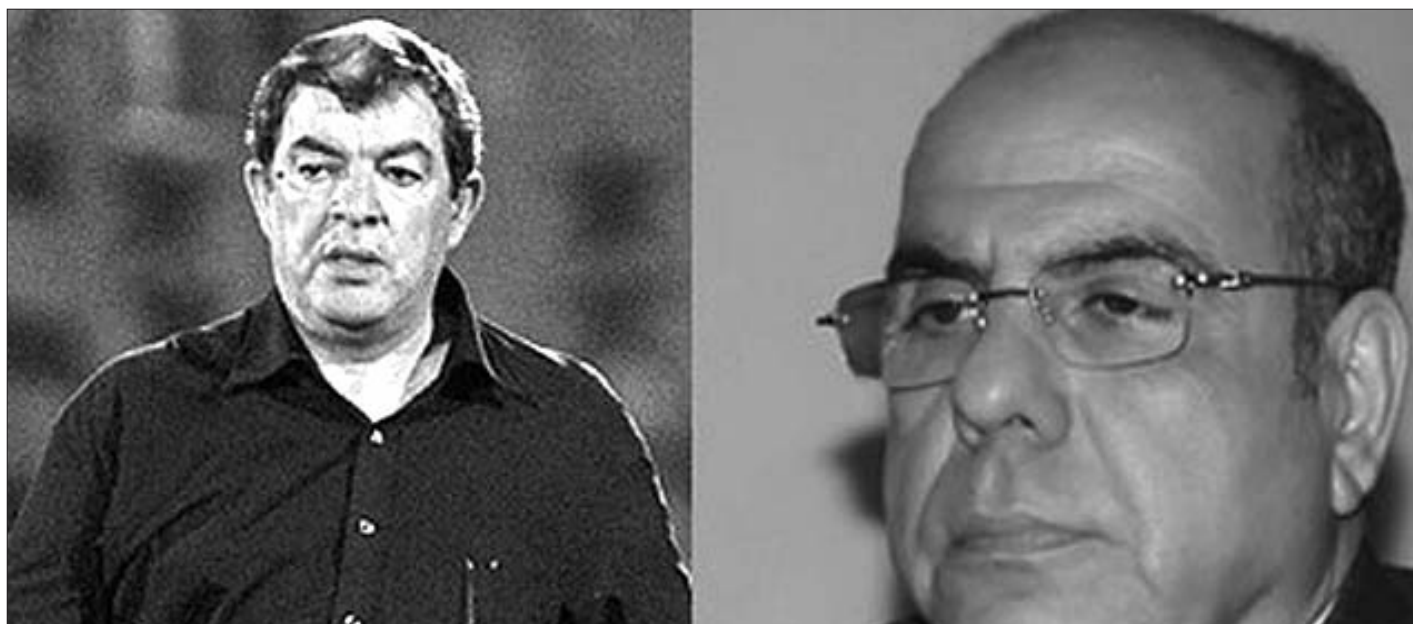
AFFAIRES FAF- JSK

Raouraoua décide de retirer toutes ses plaintes

La décision a été prise, lundi dernier, lors de la réunion statutaire du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football sous la présidence de Mohamed Raouraoua, toutes les plaintes sans exception déposées jusque-là contre le président de la JS Kabylie, Mohand-Chérif Hannachi ont été retirées par l'instance nationale.

PAR MOURAD SALHI

« **A** la suite de l'élection de Mohamed Raouraoua au sein du bureau exécutif de la Fifa, et dans le but d'assurer la sérénité à la famille du football algérien, les membres du bureau fédéral ont décidé unanimement de retirer toutes les plaintes déposées à l'encontre du président de la JS Kabylie, Mohand-Chérif Hannachi » lit-on dans le communiqué de la FAF publié hier sur son site officiel. Cette décision intervient après les dernières déclarations du boss kabyle faites lors de l'ultime journée du championnat national de Ligue 1, disputée au stade de Rouiba, face au MC Alger, et qui ne semble pas vouloir faire l'impasse sur l'affaire l'opposant au premier responsable de la balle ronde algérienne. Dans une brève déclaration à la presse juste avant le match face au Doyen, Hannachi est revenu encore une



fois sur cette affaire en déclarant « *il n'est pas question de lui pardonner tout ce qu'il a fait depuis le dernier match des poules de la Ligue des champions africaine face au Heartland du Nigeria* ». La genèse de cette histoire remonte aux déclarations de Hannachi lors du match face à Al Ahly du Caire. En tout, quatre plaintes ont été déposées depuis le début de cette triste histoire entre les deux responsables, trois ont été déposées dans un premier temps à Alger, par la suite, une autre a été déposée auprès du tribunal de Tizi-Ouzou pour diffamation. Si le premier communiqué envoyé par la Fédération était à l'origine de ce problème, la JSK réclame toujours une somme d'argent que cette instance nationale a

déduite des ses droits viré par la Confédération africaine du football (CAF) pour sa participation aux demi-finales de la Ligue des champions africaine. Si Raouraoua a décidé de retirer toutes ses plaintes, en s'abstenant de toute allusion à cette somme qui est à la source du problème, pour mettre fin à toute cette polémique qui peut nuire au football algérien sous ses nouvelles couleurs du professionnalisme, la JSK pourrait de son côté envisager la même chose, mais avec sans aucun doute des conditions liées essentiellement à cette affaire d'argent. Il est utile de signaler que la JSK avait bénéficié de la part de la CAF d'un montant de 665.000 dollars américains, mais une moitié seulement a été

virée à la FAF somme de laquelle ont été retenues toutes les dépenses avancées par cette instance nationale pour le compte de cette formation kabyle et qui s'élèvent à la somme de 248.319,67 dollars américains. Maintenant, si la FAF a jugé utile de prendre directement cette somme, la JS Kabylie réclamera-t-elle la manière par laquelle cet argent a été pris ? Affaire à suivre...

Par ailleurs, le bureau fédéral a proposé lors de cette réunion aux membres de l'assemblée générale, lors de la prochaine session d'amnistier les joueurs et officiels sanctionnés.

M. S.

FOOTBALL- CHAMPIONNATS PROFESSIONNELS

FOCUS SUR LES LIGUES 1 ET 2

70 joueurs transférés en Ligue 1, 66 en Ligue 2

La Ligue de football professionnel, a enregistré le recrutement de 70 joueurs en Ligue 1 professionnelle, dont 9 joueurs étrangers, et 66 en Ligue 2, rapporte mardi la Fédération algérienne de football (FAF). Lors de la réunion du Bureau fédéral, élargi aux présidents des Ligues régionales, qui s'est tenue lundi, sous la présidence de Mohamed Raouraoua, président de la FAF, le secrétaire général de la Ligue nationale a présenté un exposé sur la situation des championnats professionnels ainsi que sur la seconde période d'enregistrement qui s'est étalée du 2 au 31 janvier 2011. Le nombre des joueurs étrangers évoluant dans les différents clubs de la Ligue 1 est désormais de 16. La majorité des transferts se sont effectués de manière horizontale de club à club, précise la même source.

La 16^e journée fixée au 15 mars

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), a fixé la date du 15 mars pour le déroulement de la 16^e journée du Championnat Professionnel de football de Ligue 1, rapporte mardi la FAF sur son site. Cette décision a été prise à l'issue de la réunion du Bureau fédéral de la FAF élargi aux présidents des ligues régionales, qui s'est tenue lundi au Centre national technique du football à Sidi Moussa (Alger), sous la présidence de Mohamed Raouraoua, président de la FAF. La 16^e journée de la Ligue 1 qui marquera le début de la phase retour, est prévue après le déroulement des matches en retard. Après une trêve de cinq semaines, les champion-

nats professionnels de Ligue Une et de Ligue Deux ont repris dans de très bonnes conditions, relève la FAF. Les compétitions du championnat de la Division nationale amateurs qui ont repris conformément au calendrier établi se déroulent dans de très bonnes conditions, précise l'instance fédérale.

L'AGO de la FAF le 27 mars à Annaba

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de football (FAF) aura lieu le 27 mars 2011 (10h30) à Annaba, a annoncé mardi la FAF à l'issue de la réunion de son Bureau fédéral. Le Bureau fédéral, qui s'est réuni lundi sous la présidence de Mohamed

Raouraoua, président de la FAF, a adopté les rapports moral et financier pour l'année 2010, qui seront présentés à l'Assemblée générale ordinaire de l'instance fédérale. Initialement prévue pour le 21 mars, l'AGO de la FAF se tiendra finalement le 27 mars, le jour du match Algérie-Maroc, prévu au stade du 19-Mai-1956 (20h30), comptant pour la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012.

Le contrôle anti-dopage entrepris dès la phase retour

L'opération de contrôle anti-dopage au niveau des championnats professionnels de football dans ses deux Ligues, Une et Deux, sera entamée dès la première journée de la phase retour, a annoncé mardi la FAF à l'issue de la réunion de son Bureau fédéral. La commission médicale de la FAF a installé conjointement avec la Ligue professionnelle de football, une cellule de contrôle des dossiers médicaux des joueurs des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2. Le Bureau

fédéral de la Fédération algérienne de football, a tenu lundi une réunion statutaire au Centre national technique du football à Sidi-Moussa (Alger), sous la présidence de Mohamed Raouraoua, président de la FAF.

les arbitres directeurs en stage de formation du 3 au 5 avril prochain

Les arbitres directeurs de l'élite effectueront un stage de formation du 3 au 5 avril prochain à Alger, a annoncé la commission fédérale des arbitres (CFA), à l'issue de la réunion du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), rapporte la FAF mardi sur son site. Par ailleurs, les jeunes talents au nombre de 188, issus des régions, ont été pris en charge par la CFA pour une formation modèle. L'examen final pour le grade d'arbitre inter-ligues se déroulera le 12 mars 2011 à l'INFS/STS d'Aïn Benian (Alger). Pour rappel, 466 arbitres, arbitres assistants, et évaluateurs seront concernés par les stages et séminaires de formation durant le premier semestre 2011. Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football, a tenu lundi une réunion statutaire au Centre national technique du football à Sidi-Moussa (Alger), sous la présidence de Mohamed Raouraoua, président de la FAF.

Le projet du système de compétition présenté le 27 mars

Le projet du système de compétition pour la saison 2011-2012 des deux championnats professionnels dans ces deux Ligues I et II, sera présenté le 27 mars lors de l'Assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de football prévue à Annaba, a annoncé la commission juridique de la FAF, à l'issue de la réunion du Bureau fédéral. Les statuts de la Ligue de football professionnel et de la

Ligue nationale de football amateur, déjà approuvés par le Bureau fédéral seront présentés aux prochaines assemblées générales. Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football, a tenu lundi une réunion statutaire au Centre national technique du football à Sidi-Moussa (Alger), sous la présidence de Mohamed Raouraoua, président de la FAF.

Pour les aider à participer aux championnats, 100.000 DA pour les clubs féminins régionaux

Le Bureau fédéral a décidé d'élargir la subvention de 100.000 DA aux clubs féminins régionaux pour les aider à participer aux championnats. Le Président de la Commission du football féminin a présenté un exposé sur la situation du championnat national. Les neuf premières journées se sont déroulées dans de bonnes conditions. Douze clubs participent à ce championnat national. Les championnats régionaux féminins pour les U17, U20 et seniors ont débuté. Deux journées ont déjà eu lieu. 1212 licenciées participent à ces championnats régionaux.

L'Algérie sollicité la CAF pour organiser la CAN U20- 2011

La Fédération algérienne de football, après accord du ministère de la Jeunesse et des Sports, sollicitera l'organisation de la CAN U20- 2011 en Algérie. En cas d'accord de la CAF, la FAF se désistera de l'organisation de l'édition 2013 au profit de la Libye. Un groupe de techniciens a été désigné pour la préparation de l'équipe qui représentera l'Algérie à cette compétition.

APS

L'AC Milan reprend les devants

L'AC Milan a battu Naples (3-0), qui n'a pas tenu son rang de challenger, et relègue son adversaire à 6 points, lundi lors du choc clôturant la 27^e journée de Championnat d'Italie, l'Inter, vainqueur dimanche à la Sampdoria Gênes (2-0), étant deuxième à 5 points.

Si Milan a repris ses aises dans la course à trois pour le "Scudetto", il le doit à son jeune Brésilien Pato (21 ans), auteur du dernier but et d'une passe décisive, dans l'ambiance volcanique du stade San Siro (plein avec plus de 77.000 spectateurs). Après une première période de sommet "à l'italienne" au jeu ligoté, le match s'est libéré sur un penalty consécutif à une main peut-être involontaire de Salvatore Aronica mais très visible (et très contestée par les Napolitains), sanctionnée par Gianluca Rocchi. Zlatan Ibrahimovic l'a transformé (49'), se sauvant d'un match moyen de sa part. Mené, le Napoli, qui n'avait



pas mis le nez à la fenêtre, a dû prendre des risques, et s'est offert aux contres rossoneri. Pato est alors entré en scène. Il a offert avec des fleurs le but du 2-0 à Kevin-Prince Boateng (77'), le Ghanéen n'ayant plus qu'à faire franchir la

ligne au ballon, et a lui-même bouclé le match sur une contre-attaque d'une frappe travaillée (79). Pato, contesté dans ses choix par la voix puissante de San Siro en première période, et nerveux (il a bousculé Aronica et reçu un aver-

tissement à la 43'), a semé la pagaille dans la défense napolitaine et enfin réussi un gros match dans un grand match. Naples, trop timide, a manqué sa rencontre et abîmé ses rêves de titre, à l'image de sa star uruguayenne, Edinson Cavani, effacé et maladroit sur des gestes faciles, ou du meneur slovaque Marek Hamsik, inhabituellement imprécis. L'entraîneur milanais Massimiliano Allegri a gagné son "match dans le match" contre Walter Mazzarri, et peut préparer le prochain sommet, samedi chez une Juventus Turin blessée par quatre défaites en six journées.

Blatter félicite Raouraoua pour son élection au Comité exécutif



Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Joseph S. Blatter, a félicité le président de la Fédération algérienne, Mohamed Raouraoua, suite à son élection au comité exécutif de la Fifa, a indiqué lundidernier la Faf. " Je tiens à vous exprimer mes plus sincères félicitations pour votre élection au Comité exécutif de la Fifa , je les accompagne de tous mes vœux de réussite possible pour les années à venir", écrit le président de la Fifa dans une lettre de félicitation adressée au président de la Faf. "Votre longue expérience acquise dans la pyramide du football constituera sans aucun doute un atout de taille pour mener à bien cette complexe et excitante mission qui consiste à continuer de préserver les valeurs du football pour le bien de la société, comme vous l'avez toujours fait par le passé", a-t-il dit, ajoutant "Je suis convaincu que nous allons poursuivre cette collaboration qui est la nôtre, basée sur le respect, le fair-play et un indéfectible professionnalisme". Le président de la Faf avait été élu le 23 février dernier au Comité exécutif de la Fifa pour la période 2011-2015, à l'issue des élections qui se sont déroulées à Khartoum (Soudan) en marge de la 33^e assemblée générale de la confédération africaine de football (Caf). En présence des 53 Fédérations membres, Mohamed Raouraoua a été plébiscité avec 39 voix, devant le président de la fédération ivoirienne de football, Jacques Anouma, qui a engrangé quant à lui 35 voix.

JUVENTUS TURIN

Perte de 39,5 millions d'euros au premier semestre

Le club italien de la Juventus de Turin (série A italienne) a terminé le premier semestre de l'exercice 2010-2011 avec une perte nette de 39,5 millions d'euros, indique lundi le conseil d'administration du club. Sur la même période de la saison précédente, la Juve avait dégagé 14,2 M euros de bénéfices. Les recettes, 88,8 M euros,

sont en baisse de 29% par rapport à la même période l'an dernier (125 M euros). La participation à l'Europa League 2010-2011, moins lucrative que la Ligue des champions qu'avait disputée la Juve la saison dernière, et le changement de gestion des droits télévisés, désormais mutualisés entre les clubs italiens, expliquent en partie

ces résultats en baisse. Les prévisions pour la fin de saison 2010-2011 sont "une perte significative", selon un communiqué du conseil d'administration du club, réuni lundi. La Juve a perdu samedi sur son terrain contre Bologne (2-0) et se retrouve 7^e de Série A, à 7 points des places qualificatives pour la prochaine Ligue des champions.

BORDEAUX

Les dirigeants refusent la démission de Jean Tigana

Les dirigeants de Bordeaux (Ligue 1 française) ont refusé lundi la démission de l'entraîneur Jean Tigana qui a jeté l'éponge en raison de la crise traversée par le club, rapporte mardi la presse locale. Le président bordelais, Jean-Louis Triaud, a insisté sur le fait que l'ancien international français avait "la seule et entière responsabilité de l'équipe professionnelle", refusant ainsi tout changement dans l'encadrement technique des Girondins. De son côté, l'entraîneur-adjoint, Michel Pavon, n'est plus dans le staff. "Il n'y aura pas de rem-

plaçant", a précisé Jean Tigana. Une réunion avait eu lieu lundi au centre d'entraînement du Haillan entre les dirigeants et les joueurs pour discuter de la crise quetraverse le club, selon la presse. Ancien joueur du club, Jean Tigana a pris les rênes des Girondins en début de saison, en remplacement de Laurent Blanc, devenu sélectionneur de l'équipe de France. Malgré sa victoire 3 à 0 contre Auxerre samedi lors de la 25e journée du championnat de France, Bordeaux reste 10^e avec 34 points, à 12 longueurs du leader Lille.



ESPAGNE

Malaga bat Almeria (3-1)

Léquipe de Malaga a quitté la dernière place du Championnat d'Espagne, en s'imposant devant Almeria (3-1), nouvelle lanterne rouge, lundi en clôture de la 25^e journée. Menés au score après un but de Feghouli (0-1, 8e) dans ce match entre clubs mal-classés, les joueurs de Malaga, qui n'avaient plus gagné depuis sept rencontres, ont réagi en

seconde période et marqué trois buts par Maresca (52'), Rondón (78') et Juanmi (90'+3). Almeria, qui aurait pu revenir dans la partie si Piatti et Crusat avaient fait preuve de davantage d'adresse face au but, a terminé à neuf après les exclusions d'Ulloa et de Luna. A la faveur de cette victoire, Malaga passe à la 19^e place avec 23 points, à deux longueurs du premier non-

relégable, le Sporting Gijon. Almeria totalise, pour sa part, 21 points, dans un classement dominé par le FC Barcelone (68 points) devant le Real Madrid (61). Jeudi, Malaga tentera de confirmer ce rebond sur la pelouse du Real Madrid, alors qu'Almeria défiera le Racing Santander, lors de la 26^e journée marquée par un choc entre Valence (3^e) et le Barça mercredi.

ELIMINATOIRES JO-2012

La sélection malgache tenue en échec par un club réunionnais

La sélection malgache olympique de football, adversaire de l'Algérie lors des éliminatoires des Jeux Olympiques JO-2012 de Londres, a été tenue en échec par le club réunionnais de l'Union sportive Stade tamponnais (0-0), en match amical préparatoire, a rapporté mardi la presse locale. C'est la première

sortie amicale des poulains de Franck Rajaonarisamba dans leur cycle préparatoire, en vue du match aller face à l'Algérie prévu le 26 mars prochain au stade Omar Hamadi (Alger). Les joueurs de Rajaonarisamba ont fait preuve de quelques lacunes, notamment dans le domaine offensif. "On a eu quelques occa-

sions nettes ratées, c'est vrai, mais la détermination du milieu récupérateur face à des attaquants costauds comme ceux de l'USST, m'a beaucoup satisfait. C'est le côté positif de notre premier test. Le reste, on va le corriger. On a encore du temps avant le départ pour l'Algérie", a indiqué le coach malgache aux médias locaux.

Shakira, ex-supportrice de l'Espanyol Barcelone

Est-elle une traîtresse ou confond-elle tout simplement tous les clubs de foot comme 95% des filles? On espère pour l'idylle de Shakira que la seconde solution est la bonne.

Quand on sort avec un footballeur, la moindre des choses c'est de supporter son équipe. Pas l'équipe adverse. Dans un autre registre, c'est un peu comme si Carla Bruni votait Ségolène. Ça ferait tache, n'est-ce pas ?

Shakira n'aura pas pu cacher bien longtemps son douteux passé de supporter à son nouvel amoureux Gerard Piqué, défenseur du FC Barcelone (Barça). Selon le site cronicaperica.com, elle a été membre des supporters de l'Espanyol Barcelone, rival du Barça. Sa carte de membre a été retrouvée et porte le numéro 27 506. Elle lui aurait même été remise en octobre 2004 par le buteur et capitaine de l'époque, Raul Tamudo. Bouh ! C'est pas joli joli de retourner sa veste comme ça. Une fois, on est pour une équipe, une fois on est pour l'autre... ça ne va pas du tout. C'est fragile un footballeur. Ça a besoin d'une attention sincère et constante. Sinon ça rate les ballons.

Si seulement cette histoire de trahison s'arrêtait là. Mais non. On apprend qu'en mai 2005, Shakira a visité le stade Santiago Bernabeu afin d'y rencontrer une de ses idoles : Ronaldo Nazario de Lima. Shakira l'admirait en tant qu'ambassadeur de l'Onu (était-ce bien tout ?) et rêvait de le croiser un jour. Mouais. Sauf qu'une fois le vœu exaucé, la chanteuse a reçu des mains de Florentino Perez un maillot du Real Madrid à son nom frappé du numéro 5.

Alors Shakira ? Tu vas quand même applaudir ta moitié au prochain match ? Ou tu n'en a rien à faire du foot ?



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1520 Les Espagnols goûtent au chocolat pour la première fois

Ce fut l'Espagnol Cortes qui, en 1519, découvrit le cacao en Amérique Centrale. Dans l'un de ses courriers, il écrivait : «Nous avons découvert un nouveau remède. Il suffit d'en boire une coupe pour être tout ragaillardi et se sentir capable de fournir un effort toute une journée, même sans manger».

Lorsqu'ils retournèrent en Espagne, les bateaux ramenèrent aussi des fèves de cacaoyers.

À cette époque, les Espagnols dégustaient le chocolat sous forme de boisson chaude, sucrée et parfumée. Par la suite, vers l'année 1615, le cacaoyer a été introduit en Italie et en France où l'accueil a été enthousiaste.

1807 L'Angleterre interdit la traite des Noirs

Les Britanniques abolissent le commerce des esclaves noirs entre l'Afrique et l'Amérique. Cette mesure est déjà appliquée au Danemark depuis trois ans. L'Angleterre exhorte toutes les nations européennes à renoncer à la traite. Elle n'hésitera pas à effectuer des visites sur les navires suspectés de transporter des Africains, se transformant ainsi en véritable "policiers des mers".

Après l'abolition de la traite viendra enfin l'abolition de l'esclavage. Toujours sous l'impulsion de William Wilberforce, celui-ci sera aboli en Angleterre en 1833, puis en France en 1848, aux Etats-Unis en 1865, au Brésil en 1888... Le combat n'est pas fini et l'on voit aujourd'hui réapparaître le trafic d'esclaves au Soudan et dans d'autres malheureux pays.

1855 Alexandre II de Russie monte sur le trône

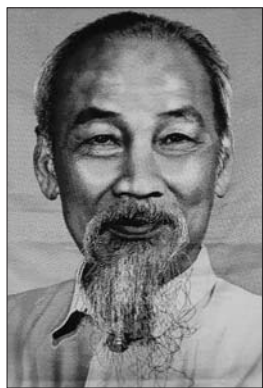
A la mort subite du tsar Nicolas I^{er}, son fils Alexandre II lui succède. Il fut empereur de Russie du 2 mars 1855 au 13 mars 1881. Il reste dans les mémoires comme un grand réformateur, et est toujours considéré comme un grand souverain.

Dès son enfance, il possède les convictions et l'esprit réactionnaires qui prédominent dans l'Europe de son époque. Sous la supervision du poète libéral Vassili Joukovski, il reçoit l'éducation que tous les jeunes russes de bonne famille reçoivent, s'appuyant sur des notions dans des domaines très diversifiés et surtout sur une maîtrise des principales langues européennes. S'il est un prince athlétique et cultivé, aux idées libérales et germanophiles, il n'éprouve cependant aucun intérêt pour les affaires militaires, au grand regret de son père.

1896 Découverte de la radioactivité

Antoine Henri Becquerel est un physicien français découvreur de la radioactivité. En 1896, Becquerel découvrit la radioactivité par accident, alors qu'il faisait des recherches sur la fluorescence des sels d'uranium. Encouragé par son

ami Henri Poincaré, il cherchait à déterminer si ce phénomène était de même nature que les rayons X. C'est en étudiant une plaque photographique mise en contact avec le matériau qu'il s'aperçoit qu'elle est impressionnée même lorsque le matériau n'a pas été soumis à la lumière du soleil : il en conclut que le matériau émet son propre rayonnement sans nécessiter une excitation par de la lumière. Il annonce ses résultats ce jour de cette année, avec quelques jours d'avance seulement sur les travaux de Sylvanus Thompson qui travaillait en parallèle sur le même sujet à Londres. Ces travaux lui valent la Médaille Rumford en 1900.



1946 Hô Chi Minh président du Vietnam

Les États-Unis profitent d'un incident naval dans le golfe du Tonkin le 2 août 1964 pour bombarder le Nord le 7 février 1965. Le Vietnam tient mais au prix de 2 313 000 victimes entre 1961 et 1975. Les Américains n'emporent jamais la décision. Ho Chi Minh incarne pour la jeunesse du monde en 1968 un héros de la résistance à Oncle Sam. Ho Chi Minh, malade, voit son

armée l'emporter lors de l'offensive du Têt (janvier-mars 1968) et l'ouverture de la conférence de Paris en mai de la même année. Il meurt en 1969.

1956 Déclaration d'indépendance du Maroc

Après dix jours de négociations entre le Président du Conseil français et le sultan du Maroc Mohammed V, la France retire son protectorat et reconnaît l'indépendance du Maroc. Sous la pression populaire, l'Espagne renoncera à son tour à son protectorat le 7 avril. Après 44 ans de tutelle étrangère, le Maroc retrouve son autonomie. En août 1957, le sultan Mohammed V se proclamera roi du Maroc et prend le titre de roi Mohammed V. Hassan II lui succéda puis, actuellement, Mohammed VI.

1969 Premier vol du Concorde



Le supersonique franco-britannique Concorde 001, encore à l'état de prototype, réalise son premier vol inaugural dans le ciel de Toulouse. Le pilote André Turcat vole pendant 27 minutes. L'appareil transatlantique est le fruit d'une coopération entre les entreprises Sud-Aviation et la British Aircraft Corporation. Il transportera ses premiers passagers le 21 janvier 1976 vers Rio de Janeiro.

LE CARNET DU MIDI

1931 LE PÈRE DE LA PERESTROIKA



Mikhaïl Sergueïevitch Gorbatchev, voit le jour en Russie. C'est un homme d'État soviétique et russe qui dirigea l'URSS entre 1985 et 1991. Résolument réformateur, il s'engagea à l'extérieur vers la fin de la guerre froide, et lança à l'intérieur la libéralisation économique, culturelle et politique connue sous les noms de Perestroïka et de Glasnost. Impuissant à maîtriser les évolutions qu'il avait lui-même enclenchées, sa démission marqua le point final de l'implosion de l'Union soviétique, précédée de deux ans par l'effondrement des démocraties populaires en Europe de l'Est. En 1970 l'URSS est confrontée à une nouvelle situation géopolitique inquiétante. La direction vieillissante du PCUS porte au pouvoir le représentant d'une nouvelle génération Gorbatchev, il a 54 ans. Arrivé au poste de Secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique en mars 1985, il tente d'insuffler une nouvelle jeunesse à l'économie de l'URSS. Il reste très impopulaire aux yeux des conservateurs de son parti qui le considèrent comme le fossoyeur du régime soviétique. Gorbatchev quitte alors la direction du parti communiste de l'Union soviétique. Il démissionne de son poste de président de l'URSS le 25 décembre 1991, après que Boris Eltsine eut proclamé d'autorité, lors d'une séance au parlement, la dissolution de l'Union soviétique et l'indépendance de facto de la Russie.

1952 DES IMITATIONS AU VITRIOL



Vedette à 20 ans, mort à 34, Thierry Le Luron parisien de naissance a marqué les esprits. Dès l'enfance, il se prend de passion pour la chanson et le cinéma. Très vite, il sait qu'il veut devenir un artiste. Mais ses parents ne le voient pas d'un très bon oeil et l'obligent à travailler dans une banque. Ce n'est qu'à force de persuasion qu'il arrive à leur faire entendre raison. Il a un

don et il veut l'exploiter. Jacques Martin lui offre l'occasion de se faire connaître en l'invitant à son émission 'Le jeu de la chance'. Nous sommes en 1970. C'est le début du succès. Avec une voix exceptionnelle et un talent d'imitation hors pair, il provoque les applaudissements mais fait aussi grincer des dents et notamment celles des hommes politiques. Au menu de ses victimes : Johnny, Dalida, Line Renaud, VGE, François Mitterrand... Sa disparition prématurée due à un cancer des cordes vocales laisse beaucoup d'orphelins. Mais il a ouvert la voie à de nombreux imitateurs qui le citent aujourd'hui encore comme référence.

1991 LE POÈTE MAUDIT



Serge Gainsbourg, né Lucien Ginsburg, est un fils d'immigrant russe juif. Auteur-compositeur-interprète, acteur et cinéaste français il devient célèbre en tant qu'auteur-compositeur-interprète. Il abordera de nombreux styles musicaux, ainsi que le cinéma et la littérature. Ses débuts sur scène furent difficiles, en raison de son physique ingrat. Toute sa vie, Serge

Gainsbourg souffrira de ce sentiment de rejet et de l'image que lui renvoyait son miroir : celle d'un homme que l'on qualifiait de laid. Enfin, il s'est créé l'image d'un poète maudit et provocateur. De relation en relation, Gainsbourg séduira de très jolies femmes, de Brigitte Bardot à «Bambou», Caroline Paulus de son vrai nom, qui lui donnera son dernier enfant, Lucien, «Lulu», en passant par Jane Birkin, avec qui il aura sa fille Charlotte Gainsbourg. Il cultive son aura d'artiste culte en participant à de nombreux films. Les boîtes de nuit, les beuveries, le noctambulisme, la décrépitude physique... De plus en plus, «Gainsbarre» succédera à Gainsbourg avec quelques apparitions télévisées plus ou moins alcoolisées. Il forge ainsi sa légende de poète maudit, mal rasé et ivre qui lui vaut tantôt l'admiration, tantôt le dégoût. Gainsbourg s'éteint ce jour à la suite d'une cinquième crise cardiaque.



Aubergines au fromage



Ingrédients :
4 aubergines
1 oignon
Poivre
100 g de fromage râpé
Origan
Thym
1 gousse d'ail
Beurre

Préparation :
Laver les aubergines, les couper en deux et les faire blanchir pendant 8 min dans l'eau salée, les égoutter et les vider. Faire revenir au beurre la chair des aubergines avec l'oignon haché. Saupoudrer de farine et mouiller avec l'eau qui a servi à blanchir les aubergines. Faire cuire un moment puis ajouter le fromage râpé. Farcir les aubergines avec ce mélange, les ranger dans un plat à gratin, ajouter quelques noisettes de beurre et faire gratiner au four pendant 1/4 d'heure

Financiers aux amandes



Ingrédients :
150 de sucre glace
60 g de farine
100 g de beurre
90 g de poudre d'amande
100 g d'amandes effilées
4 blancs d'œufs

Préparation :
Commencer par préchauffer votre four thermostat 6 (200°C)
Dans un récipient, incorporer la farine, le sucre glace, la poudre d'amande et une pincée de sel. Faire fondre le beurre et monter les 4 blancs d'œufs en neige. Ajouter le beurre fondu et les blancs en neige à la préparation en remuant de façon continue.
Verser la pâte jusqu'aux 3/4 des moules, pour éviter le débordement des financiers, et enfourner le tout pendant 15 minutes en surveillant la cuisson. Quelques minutes avant la fin de la cuisson, saupoudrer les financiers d'amandes effilées.
Sortir les financiers du four et les laisser refroidir avant de les démouler.

RELAXATION

Les bienfaits du hammam

Le hammam ou «bain turc» repose sur le principe de l'action d'un bain de vapeur de 50°C sur l'organisme.
Quel qu'en soit l'endroit où il se pratique (à domicile ou dans un institut spécialisé), les bienfaits qu'il engendre sont les mêmes. Ainsi, bon nombre de thérapeutes recommandent ce procédé qui semble résoudre certains problèmes de santé (somatique ou morale.)

Les bienfaits somatiques :
Immergé dans le bain de vapeur, l'organisme déclenche le mécanisme de vasodilatation, ce qui permet d'évacuer les toxines et les déchets à travers les pores. La chaleur est l'élément qui stimule la sécrétion sudorale. Lors du processus de sudarasse des impuretés (cellules mortes et autres saletés) qui se sont incrustées à sa surface et les pores se libèrent ainsi des toxines. De par son action désintoxiquante, le hammam permet un nettoyage en profondeur des voies respiratoires en dégagant le sinus et en désencombrant les bronches. Par ailleurs, au moment de l'exhalaison de l'air chaud et humide, les tissus coronaires vont produire beaucoup d'effort, ce qui permet de raffermir les fibres et les muscles du cœur.

Avis aux sportives : le bain de vapeur est préconisé après une séance de sport très intense. Ses vertus apaisantes et délassantes permettent de «calmer» les tensions musculaires et de soigner les courbatures. Si, par ailleurs, vous voulez suivre une cure d'amaigrissement, des séances de hammam vous sont recommandées.

Les bienfaits sur le moral :
Le hammam est également connu pour ses bienfaits psychologiques. Il régénère les sens en débarrassant l'organisme de toute sensation de mal-être et de stress. En s'imprégnant de la paix et de la tranquillité ambiantes, l'esprit se libère de tous les problèmes. Dans une ambiance conviviale et un semblant d'isolement, il se ressource en douceur et dans la sérénité. D'où cette sensa-



tion de bien-être et de relaxation après la séance. Pour un effet plus apaisant et relaxant, quelques gouttes d'essence d'eucalyptus sont recommandées.

Petits conseils :
Pour optimiser les bienfaits du hammam, passez votre corps sous une douche tiède à froide pour vous débarrasser des traces de sueur et des impuretés. La

fraîcheur de l'eau provoquera ainsi une vasoconstriction, ce qui resserrera les pores et offrira à la peau un grain affiné.

Attention :
Le hammam est contre-indiqué pour les personnes souffrant de troubles cardiaques (tachycardie), d'insuffisances veineuses (couperose, varices) ainsi que de maladies rénales.

CONSEILS PRATIQUES
Entretenir un congélateur

de glace atteint 3-4 mm. Commencez par débrancher le congélateur. Videz-le et grattez la glace avec une raclette en plastique puis lavez la cuve à l'eau tiède additionnée de cristaux de soude. Rincez, essuyez et rebranchez.

Un petit truc
Pour accélérer le dégivrage, faites bouillir une casserole d'eau, déposez-la dans votre congélateur et fermez la porte. La vapeur dégagée travaillera pour vous. Evitez à tout prix les outils pointus souvent utilisés pour retirer la glace. Vous risqueriez de percer les parois.

Nettoyer l'intérieur....
Lorsque vous aurez terminé le dégivrage, passez sur les parois une éponge imbibée d'un mélan-

ge jus de citron-eau pour éliminer les mauvaises odeurs.

Vérifier les joints d'étanchéité :
Voici un petit truc pour vérifier l'étanchéité des joints de votre congélateur : fermez la porte sur une feuille de papier et essayez de la retirer. Les joints sont à changer si celle-ci se retire facilement. Ils ne retiennent plus le froid.

Nettoyer l'extérieur :
Nettoyez la carrosserie du congélateur avec une éponge imbibée de lessive liquide. Evitez tout produit abrasif.



aviez-vous qu'au-delà de 6 mm, le givre peut engendrer une surconsommation électrique de 30 % ? Voici donc l'entretien régulier pour conserver un congélateur en bon état...

Dégivrer
Un congélateur doit être dégivré régulièrement, dès que la couche

A

Conserver de la colle à tapisser :



Vous pouvez la conserver pour le lendemain ou pour plusieurs jours en y mettant dessus une couche d'eau. Cette dernière va rester à la surface et protéger la colle.

S

Retirer les boutons de la plaque à gaz pour les laver :



Munissez-vous de deux fourchettes et passez une de chaque côté du bouton. Une fois en place, levez les boutons, ces derniers sortent et vous pouvez les nettoyer.

T

Ne plus entendre un robinet qui goutte :



En attendant le plombier, prenez un fil de laine et attachez-le au robinet. Conduisez le fil jusqu'à la bonde et coupez-le à cette distance. Ainsi, on n'entendra plus l'inférieur bruit qui empêche de dormir.

U

Nettoyer les projections de peinture :



Frottez les vitres ou le carrelage avec un chiffon imbibé de vinaigre chaud. Les projections de peinture partiront aussi vite qu'elles sont venues !

C

E

S

Les microbes protégeraient de l’asthme !

Le développement de l’asthme serait favorisé par une exposition inadéquate aux micro-organismes pendant l’enfance. Puisque les petits citadins n’en rencontrent peut-être pas suffisamment, ou pas les bons, il n’est pas exclu qu’un vaccin soit un jour mis au point pour les protéger.

Une oppression du thorax associée à une respiration difficile et sifflante : certaines personnes connaissent bien ces symptômes. Il s’agit de l’asthme qui cause environ un millier de décès par an en France chez les moins de 65 ans, et qui continue de progresser. Les plus touchés sont les enfants, pour qui l’asthme représente l’affection chronique la plus fréquente (9 % en sont atteints), mais si les causes de la maladie ne sont pas souvent très claires, il semblerait que tous les bambins ne soient pas logés à la même enseigne.

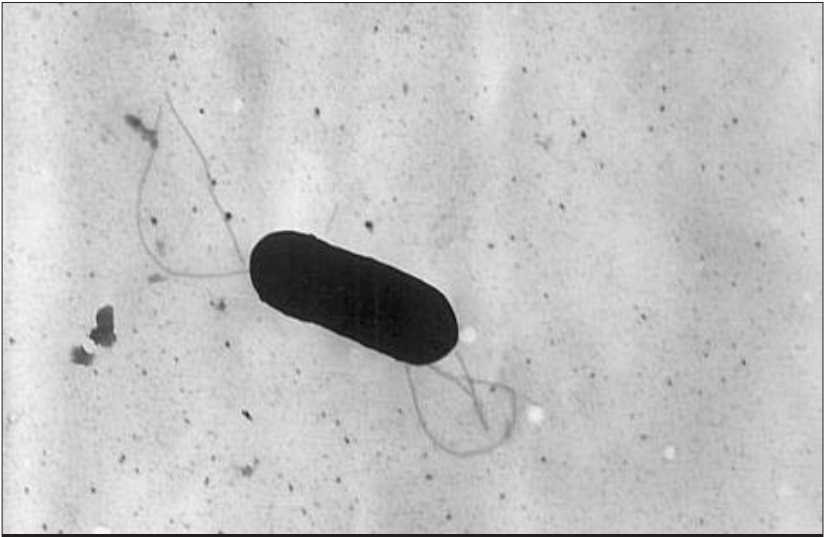
L’asthme, réaction le plus souvent allergique

C’est du moins le résultat de nombreuses études menées au cours de ces dernières années qui démontrent que les enfants élevés dans un environnement rural, en contact avec des animaux, sont moins sujets à cette maladie que les enfants provenant de maisons aseptisées. Comme pour les allergies en général, les scientifiques en sont venus à penser que l’exposition plus soutenue à des micro-organismes pendant l’enfance permettrait d’éviter le déclenchement de l’asthme.

Car le rétrécissement des voies bronchiques, spécifique de l’asthme, est la conséquence d’une contraction des muscles (bronchospasme) et d’une inflammation de la surface interne des bronches, causée par une réaction allergique dans au moins 80 % des cas. En présence d’un allergène, des cellules immunitaires (les lymphocytes CD4) sécrètent des cytokines, molécules qui vont agir sur les cellules des poumons pour induire ce phénotype asthmatique.

De gros moyens mis en œuvre

Une nouvelle étude, menée par des chercheurs du centre médical de



La bactérie *Listeria monocytogenes*, pourtant pathogène pour l’Homme, pourrait aider l’organisme à ne pas développer d’asthme

l’Université de Munich, confirme non seulement une fois de plus l’avantage des enfants des fermes par rapport aux enfants urbains, mais valide l’hypothèse de l’effet bénéfique des microorganismes, une thèse qui n’est pas soutenue par l’ensemble de la communauté scientifique. Leurs résultats sont parus dans le journal *New England Journal of Medicine*.

Ils ont apporté leur contribution à deux projets à large échelle menés sur des enfants bavarois. Le premier projet, Parsifal (acronyme anglais pour la «prévention des allergies - facteurs de risques pour la sensibilisation chez les enfants, liée à un mode de vie fermier ou anthroposophique») s’intéresse aux effets d’une hyperhygiène sur les allergies en général. Le second, Gabriela (acronyme anglais pour «étude multidisciplinaire pour identifier les causes génétiques et environnementales de l’asthme dans la communauté européenne»), comme son nom l’indique, essaie de comprendre les différentes causes de l’asthme et l’importance relative de chacune.

Les chercheurs ont dans ce cadre cherché à connaître les taux d’exposition des enfants à des micro-organismes, en prélevant et analysant l’ADN bactérien retrouvé sur leurs matelas et dans leurs chambres. Cette méthode permet de détecter tous les micro-organismes, même ceux qui ne sont pas faciles à cultiver sur une boîte de pétri au laboratoire. Dans un deuxième temps, les cellules elles-mêmes, bactériennes et fongiques, ont été prélevées et cultivées de différentes façons au laboratoire afin de déterminer l’espèce à laquelle elles appartiennent.

Pas assez de microbes dans le lit

Grâce à ces identifications, les chercheurs ont réussi à corréler la présence de certains microorganismes avec une diminution de la prévalence de l’asthme. En particulier, les champignons appartenant au genre *Eurotium*, de même que les bactéries *Listeria monocytogenes*, ou du genre *Bacillus* ou *Corynebacterium*, sont présents en plus grande quantité dans les chambres des enfants qui ne sont pas atteints d’asthme.

Reste à comprendre le mécanisme biologique qui se cache derrière ces constatations. Parmi les différentes explications proposées, l’exposition à un grand nombre d’espèces de microorganismes pourrait éviter à une espèce particulière, responsable de l’asthme, de dominer et de jouer son rôle néfaste, à l’image de la flore intestinale où un équilibre entre les différentes espèces est indispensable.

D’autres modèles ne sont pas à écarter, car il semble que la diversité seule ne permet pas de protéger contre le développement de l’asthme. «Une des possibilités est qu’une combinaison particulière d’espèces microbiennes stimule le système immunitaire inné et l’empêche ainsi d’entrer dans un état qui induit le développement de l’asthme», propose Markus Ege, le premier auteur de l’article. Si les éléments protecteurs sont identifiés, comme espère y parvenir prochainement l’équipe de chercheurs, un vaccin pourrait être développé pour protéger les enfants les moins bien exposés.

Un télescope géant verra le jour à Hawaï

Le plus grand télescope du monde devrait bientôt trôner au sommet du volcan éteint Mauna Kea, à Hawaï.



Vendredi 25 février, le Département des Terres et Ressources Naturelles de Hawaï a unanimement approuvé la construction d’un télescope de 30 mètres, le plus grand du monde, sur le mont Mauna Kea.

Grâce à cet appareil, il deviendra possible d’observer les planètes qui gravitent autour d’autres étoiles que le Soleil. Il permettra également aux astronomes de repérer de nouvelles planètes et des étoiles en cours de formation. Toutefois, cet édifice ne fait pas la joie des habitants pour qui la construction défigurera le mont Mauna Kea, considéré comme sacré. Les écologistes eux expliquent que le télescope mettra en péril un scarabée d’une espèce rare. Mais les retombées économiques et financières, ainsi que la recherche, ont largement pris le pas sur les données environnementales. Un des membres du département, cité par le Huffington Post, a déclaré : "Je pense qu’il était quasiment impossible de ne pas approuver ce projet au vu de tout ce qu’il représente pour la recherche scientifique et pour l’astronomie et donc également pour l’éducation ainsi que l’aide qu’il pourra nous apporter pour découvrir les mystères de notre Univers".

Semporna : découverte à Bornéo d’une des plus riches biodiversités marines



Les résultats préliminaires d’une expédition internationale d’inventaire de la biodiversité de la région de Semporna, sur l’île de Bornéo, en 2010, montrent pour cet écosystème une extraordinaire

richesse zoologique. 43 espèces de coraux-champignons : le site de Semporna, dans la partie malaisienne de l’île de Bornéo, bat le précédent record de 40 espèces de cette famille de cnidaires enregistré naguère à plusieurs endroits d’Indonésie et de Papouasie-Nouvelle-Guinée. "Ces coraux peuvent être utilisés comme un indicateur. Là où nous trouvons une grande richesse en coraux-champignons, on trouve habituellement une richesse extrême en autres espèces de coraux", déclare le Dr Bert Hoeksema, expert en zoologie marine et directeur de l’équipe de 18 chercheurs malaisiens, néerlandais et américains qui ont exploré ce biotope marin, qui s’avère être l’un des plus riches du monde. Un membre de l’équipe a découvert deux nouvelles espèces de crevettes, un autre au moins une espèce de crabe (du type dit "crabe-galle") totalement nouvelle pour la science. Les scientifiques chargés de recenser les poissons, eux, ont rencontré pas moins de 844 espèces ! Evalué au cours de 60 plongées, l’état de santé de la couverture corallienne elle-même, enfin, est curieusement mitigé : à Semporna, 5 % de la surface ont la mention "excellent", 23 % sont jugés "bon", 36 % "moyen" et encore 36 % qualifiés de "mauvais".

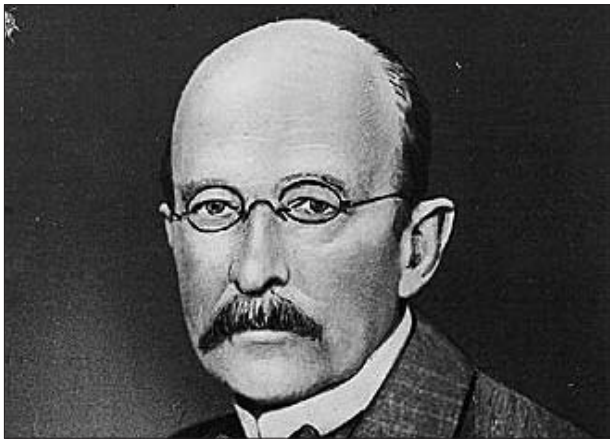
L’encyclopédie DES INVENTIONS

THÉORIE DES QUANTA

Invention de Max Planck

Secteur Physique-chimie

Date 1900



En 1900, Max Planck propose sa théorie des quanta, qui sera à l’origine de toute la physique moderne. Celle-ci stipule que la matière et le rayonnement sont discontinus, c’est-à-dire composés d’unités élémentaires. Un quantum de lumière serait ainsi une unité de lumière, aussi appelée "photon". En mars 1905, Albert Einstein, alors inconnu, remet à jour la théorie de Max Planck et tranche un débat vieux de plusieurs siècles : la lumière, dit-il, se comporte à la fois comme une onde et comme un corpuscule. La théorie quantique est aujourd’hui à la base de la physique théorique moderne.